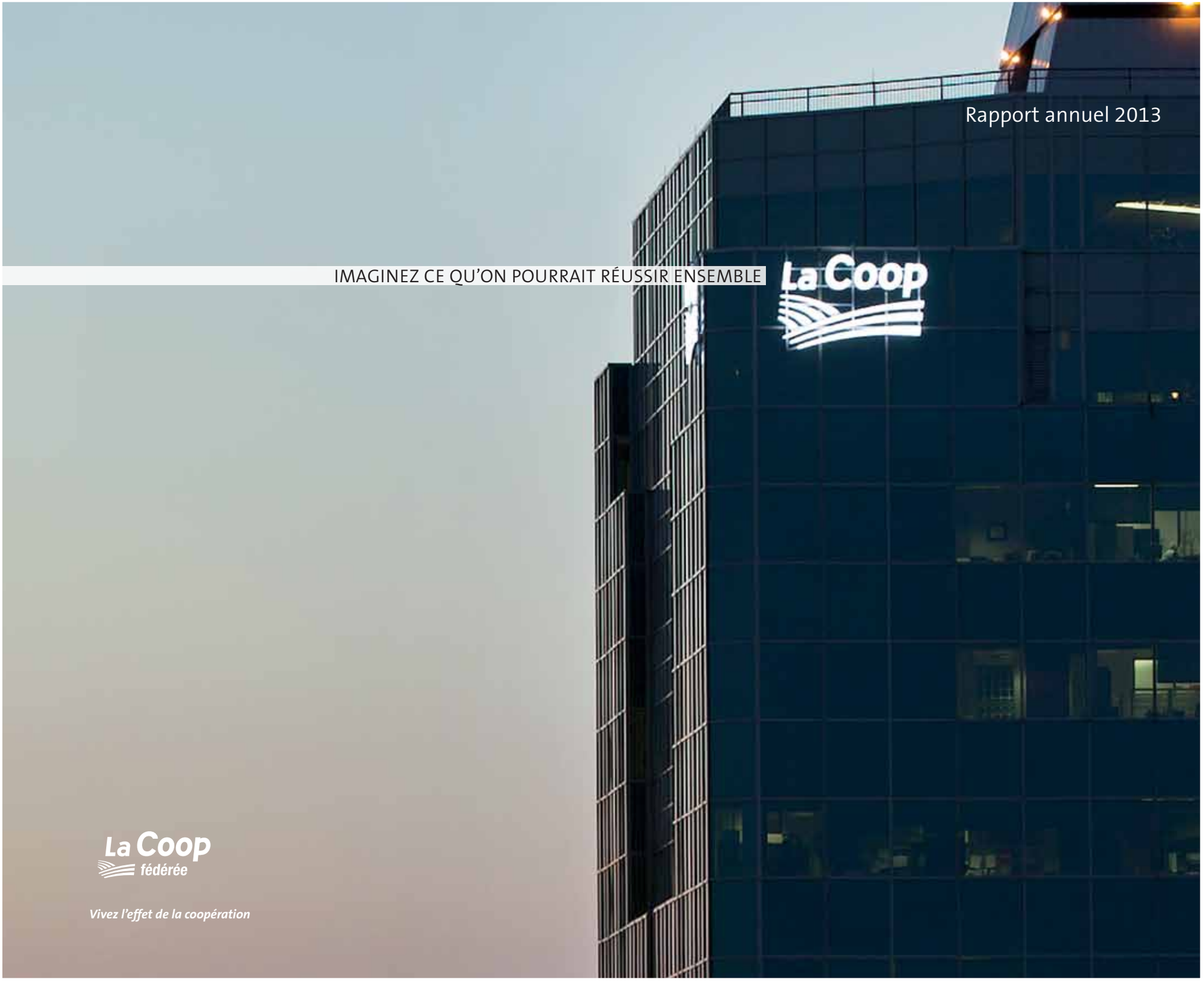

Rapport annuel 2013

IMAGINEZ CE QU'ON POURRAIT RÉUSSIR ENSEMBLE

La Coop fédérée

Vivez l'effet de la coopération

NOTRE COOPÉRATIVE

MISSION

La Coop fédérée contribue au développement économique, social et environnemental des producteurs agricoles sociétaires et de ses coopératives affiliées :

en développant un réseau coopératif intégré d'approvisionnement en produits et services d'utilité professionnelle, propriété des producteurs agricoles membres et administré par eux;

en exploitant un réseau d'entreprises complémentaires, contrôlé par eux et générant des bénéfices concurrentiels, notamment dans les secteurs de la quincaillerie, de l'énergie et de la transformation des viandes;

en permettant aux producteurs membres de s'intégrer dans la coordination démocratique de la chaîne de production de valeur ajoutée dans laquelle ils sont impliqués;

en encourageant l'éducation coopérative et en appliquant les valeurs coopératives.

VISION

La Coop fédérée, forte de sa distinction coopérative, de sa solidité financière et des compétences de ses ressources humaines, vise à être la meilleure entreprise canadienne de fournitures agricoles et de produits alimentaires.

VALEURS

- Honnêteté
- Équité
- Responsabilité
- Solidarité

TABLE DES MATIÈRES

4 Message du président
14 Bilan coopératif
20 Rapport de gestion
32 Rapport d'Olymel
44 Rapport de la direction
45 Rapport des auditeurs indépendants
46 Bilan consolidé
47 État des résultats consolidé
47 État de la réserve consolidé
48 État des flux de trésorerie consolidé
49 Notes afférentes aux états financiers consolidés
64 Rétrospective financière
65 Liste des coopératives affiliées
66 Nos emplacements

« ***La coopération c'est :***

- ***La richesse*** de nos valeurs.
- ***La gestion*** intelligente de nos ressources financières.
- ***La passion*** et ***La fierté*** de nos membres conjuguées au bien commun de la communauté.

La Coop. Imaginez ce qu'on pourrait réussir ensemble. »

La Coop fédérée

La coopération *en tête,* les valeurs *à cœur!*

Honnêteté
Équité
Responsabilité
Solidarité

PARLONS-EN!

Honnêteté

Chacun agit dans un souci constant de transparence, tant à l'intérieur de l'entreprise que dans ses relations avec les coopératives membres et les autres parties prenantes. Chacun se montre capable d'admettre ses erreurs, donne le crédit à qui il revient et cherche à éviter tout conflit d'intérêts.

Équité

Chacun, comme chaque groupe de travail, traite ses partenaires de manière juste et équitable. Nous croyons que chacun mérite de trouver sa place au sein du grand réseau La Coop, d'y être reconnu et de s'y développer.

Responsabilité

Chacun assume pleinement sa fonction au sein de La Coop fédérée, notamment en veillant à la saine gestion du patrimoine collectif des membres, en s'assurant de bien remplir ses engagements individuels, mutuels et collectifs et de répondre de ses actes ainsi qu'en souscrivant aux objectifs du développement durable.

Solidarité

Animés par un désir d'entraide, nous nous conseillons mutuellement dans la réalisation des objectifs et des projets communs. Nous travaillons ensemble dans une approche ouverte et cohérente et nous nous rallions aux décisions visant le bien commun de l'entreprise.

Message du président

LA VISION STRATÉGIQUE DE La Coop EST AXÉE SUR LES PRINCIPES ET LES ASPIRATIONS DE SES MEMBRES.

Luc Forget
2e vice-président, membre du comité exécutif

Denis Richard, ASC
Président, membre du comité exécutif et membre du comité d'audit

Ghislain Cloutier, ASC
1er vice-président, membre du comité exécutif

« ***La vision*** stratégique de La Coop, c'est vous!
Imaginez ce qu'on pourrait réussir ensemble. »

Serge Boivin
Membre du comité exécutif et membre du comité d'audit

Ghislain Gervais
Membre du comité exécutif et membre du comité d'audit

Marc A. Turcotte, ASC

Normand Marcil

Sophie Bédard, ASC

Françoise Mongrain

La Coop fédérée, forte de ses valeurs coopératives et de sa stabilité financière, est un partenaire d'avenir.

Une année d'expansion soutenue, mais des résultats modestes

La Coop fédérée a poursuivi sur sa lancée des dernières années, visant un meilleur positionnement concurrentiel de ses activités et de celles de l'ensemble des coopératives du réseau La Coop, au Québec et au Canada. Elle enregistre cependant en 2013 des résultats que l'on pourrait qualifier de modestes.

Avec des ventes de plus de 5,2 milliards de dollars et un excédent net de 18,8 millions de dollars, l'exercice 2012-2013 de La Coop fédérée s'avère être le reflet d'un déséquilibre ponctuel dans le marché des grains et d'un manque de synergie de la Filière porcine coopérative.

Dans l'atteinte de ces résultats consolidés, les secteurs de l'activité Approvisionnement ont poursuivi la croissance de leurs résultats d'exploitation, entre autres dans les secteurs des productions animales et végétales alors que les secteurs des ventes au détail ont connu des résultats conformes aux attentes.

Quant à l'activité Mise en marché (Olymel s.e.c.), elle enregistre une diminution marquée de ses résultats, tant dans la commercialisation de la volaille que dans celle du porc. Une amélioration significative est constatée dans le secteur bacon, mais la situation demeure particulièrement difficile dans le secteur du porc frais au Québec.

Globalement, sur le plan institutionnel, l'année 2013 aura aussi été marquée par la mobilisation du réseau La Coop, dans un exercice de réflexion stratégique.

L'entreprise coopérative : rétrospective 2013

Le début de l'exercice financier 2012-2013 de La Coop fédérée a coïncidé avec l'élection d'un nouveau gouvernement à Québec, et la nomination d'un parlementaire d'expérience à titre de vice-premier ministre et de ministre de l'Agriculture.

Plus qu'une reconnaissance symbolique de l'importance de notre secteur d'activité, la nomination de M. François Gendron à titre de ministre de l'Agriculture est à saluer. Elle aura permis de rapidement passer à l'action et de faire adopter la politique agricole et agroalimentaire tant attendue par les intervenants du milieu.

Cette politique de souveraineté alimentaire s'inscrit globalement dans une vision partagée par La Coop fédérée, en ce qu'elle met le produit et le consommateur au cœur du modèle et qu'elle s'inscrit dans la continuité de ce qui a permis l'essor du Québec agricole moderne.

Le début du dernier exercice financier coïncide également avec la finalisation d'une importante acquisition stratégique dans l'Ouest canadien.

Je vous en ai parlé brièvement l'an dernier. L'acquisition du troisième plus important producteur de porcs du Canada, avec près d'un million de porcs par année, se voulait d'abord défensive, pour préserver les approvisionnements de notre établissement de Red Deer.

Avec près de 19 sites comportant plus de 50 fermes en activité, des meuneries et des « mix mills » et près de 400 employés, cette acquisition s'inscrit également dans la volonté du conseil d'administration de consolider le positionnement de La Coop fédérée au niveau canadien, et de développer plus de synergies entre nos différents secteurs d'activité.

De fait, cette acquisition a été le fruit d'une collaboration étroite entre nos spécialistes de l'activité Approvisionnement et ceux d'Olymel s.e.c. (activité Mise en marché). Déjà, les effets bénéfiques de cette acquisition se font sentir dans nos deux grandes activités.

Si l'événement clé de 2012 a été l'annonce, dans le cadre du Sommet international des coopératives, d'un partenariat de 1,2 G $ avec l'Indian Farmers Fertiliser Co-operative, pour la construction d'une usine de production d'urée à Bécancour, celui de 2013 sera sans contredit la conclusion d'un partenariat dans le secteur de la quincaillerie et des matériaux de construction.

Conclu en novembre 2013, après des mois d'attente de la décision du bureau de la concurrence, ce partenariat s'inscrit dans la volonté du réseau La Coop de renforcer à long terme son positionnement dans ce secteur, alors que ce dernier est en voie de consolidation.

Ce partenariat, basé sur un modèle d'affaires bien connu de La Coop fédérée qui met en valeur l'esprit d'entrepreneuriat de nos partenaires et la force pérenne des coopératives, se veut une réponse gagnante pour l'économie de nos régions.

Je veux saluer ici l'ouverture de nos partenaires : Desjardins, le Fonds de solidarité du Québec et le Fondaction de la CSN qui

Rosaire Beaulieu

Muriel Dubois, agr.
Présidente du comité d'audit

Benoit Massicotte

Marc Quesnel

Jean Bissonnette
Membre du comité d'audit

Mathieu Couture, agr.
Membre du comité d'audit

Nous avons tous les atouts en main pour exploiter de façon durable et rentable une filière porcine coopérative.

ont souscrit dans le capital de La Coop fédérée et celle de nos institutions financières qui, par l'augmentation de nos facilités de crédits, ont rendu possible une telle transaction.

D'autres partenariats de moindre envergure, mais non de moindre importance, ont également été conclus en cours d'année. Je pense notamment au partenariat avec Gaz Métro pour l'établissement de stations-services multiénergies entre Québec et Toronto, offrant notamment aux compagnies de transport la possibilité de se convertir au gaz naturel liquéfié.

Je pense également à l'entente intervenue avec CanEst pour l'exportation de grains par conteneurs, ou encore celui intervenu avec Biovalco pour la valorisation de la biomasse agricole.

Je me plais à penser que toutes ces ententes témoignent, pour de plus en plus d'intervenants économiques, que La Coop fédérée, forte de ses valeurs coopératives et de sa stabilité financière, s'avère être un partenaire d'avenir, tout comme elle a su l'être depuis plus de 90 ans pour les producteurs agricoles du Québec et leurs coopératives.

Tous ces partenariats et ces acquisitions ne nous ont cependant pas détournés des grands chantiers entrepris depuis quelques années pour moderniser et optimiser le réseau La Coop.

Ainsi le projet Chrysalide en productions animales entre dans sa dernière phase d'implantation et, malgré un léger retard causé par l'implantation du logiciel FFM dans nos meuneries, le projet répond aux attentes que nous avions formulées en 2008.

Plus qu'une modification du modèle d'affaires du réseau La Coop dans le secteur des productions animales, le projet Chrysalide aura été la bougie d'allumage d'une réflexion plus large sur la nécessité d'une intercoopération plus poussée entre les coopératives du réseau La Coop.

Le projet Chrysalide Énergies Sonic est issu de cette réflexion. La mise en place d'une première structure pilote sur la rive nord du Saint-Laurent aura été riche d'enseignements pour les déploiements à venir des quatre autres structures régionales prévues.

À cet égard, je crois pertinent de remercier au nom du réseau La Coop toutes les coopératives et leurs gestionnaires qui acceptent de se porter éclaireurs du mouvement coopératif agricole en agissant comme coopérative cobaye dans l'implantation de nouvelles façons de faire.

Que ce soit pour l'implantation des projets Fidelio ou Chrysalide, votre engagement à faire progresser le réseau collectivement est à souligner, et sachez que nous sommes bien au fait des complications que cela peut parfois causer, et nous vous en remercions.

Le projet Fidelio entre lui aussi dans sa dernière phase d'implantation, et l'on ne soulignera jamais assez l'importance de ce projet pour l'avenir du réseau La Coop.

La standardisation et la modernisation de nos systèmes d'information nous ouvrent la voie à toutes les technologies qui accompagneront les nouvelles façons de commercer à l'avenir.

Je sais que plusieurs de nos plus petites coopératives considèrent l'adhésion au projet Fidelio comme étant trop coûteuse. Je soutiens que c'est une question de vision d'avenir.

La révolution numérique n'est plus une anticipation du futur, et nous commençons à peine à percevoir les bouleversements que cela engendrera.

Déjà, on peut constater que nos jeunes se parlent par ordinateur et s'écrivent au téléphone. C'est le monde à l'envers. Malheureusement, les coopératives qui n'ont pas la masse critique pour le faire seules devront trouver des façons de le faire autrement sous peine de devenir obsolètes.

Finalement, on ne saurait passer sous silence la venue de deux nouvelles coopératives au sein de La Coop fédérée. L'adhésion en cours d'année, à titre de membre régulier, de la fédération des coopératives des provinces atlantiques est un bel exemple du vent d'intercoopération qui bouscule le monde coopératif.

L'intégration de Coop Atlantique aux différents projets en cours dans le domaine de l'approvisionnement à la ferme, et les synergies qui en découleront, seront au bénéfice de l'ensemble des coopérateurs agricoles de l'est du Canada.

Soulignons également l'adhésion de La Coop Montérégienne à La Coop fédérée. Issue de la fusion de trois coopératives membres, cette nouvelle coopérative accède maintenant, de par sa taille, au rang de grande coopérative et se veut le reflet d'une nouvelle vision des enjeux du réseau La Coop.

Je sais que d'autres coopératives envisagent d'autres modèles de collaboration pour se donner la masse critique des grandes coopératives, tout en maintenant intacte leur présence dans le milieu.

Ces initiatives sont à surveiller et à encourager, car elles sont selon moi le prélude de ce que sera le réseau La Coop de demain.

Toutes ces acquisitions, toutes ces initiatives, tous ces projets sont extrêmement exigeants en matière de ressources, tant humaines que financières.

C'est pourquoi La Coop fédérée entend demeurer ouverte aux occasions qui pourraient se présenter au cours des prochaines années, mais surtout orientée vers la consolidation et l'optimisation du plein potentiel découlant de la croissance accélérée des dernières années.

Je terminerai cette rétrospective en remerciant mes collègues du conseil d'administration pour leur engagement, leur assiduité, leur dynamisme et leur ouverture au changement.

Je remercie également M. Claude Lafleur et son équipe qui ont su générer des résultats appréciables et mener de front plusieurs projets de grande envergure, dont le partenariat dans le secteur de la quincaillerie et des matériaux de construction.

J'aimerais aussi remercier M. Réjean Nadeau et son équipe qui ont eu à évoluer dans un contexte économique difficile, tout en maintenant un haut standard de performance.

Je remercie finalement les dirigeants de nos coopératives affiliées pour leur engagement, leur ouverture d'esprit et leur solidarité. Le succès du réseau La Coop est intimement lié à leur détermination à s'adapter constamment aux besoins des membres, et leur soutien nous permet d'envisager l'avenir avec confiance.

La production porcine coopérative

On en parle depuis des années et cela a même été parfois source de désaccord entre nous. Il faut dire que la crise qui sévit dans ce secteur, depuis de trop nombreuses années, se charge de nous rappeler régulièrement qu'une solution reste à trouver.

La mise en place de l'actuelle Filière porcine coopérative a grandement contribué à maintenir notre place chèrement acquise sur certains marchés, et à stabiliser les revenus de plusieurs producteurs autonomes.

Mais force est de constater que globalement la production porcine coopérative n'a pas le niveau de performance auquel l'on pourrait et l'on devrait s'attendre.

Après des années de vache maigre, la situation des producteurs s'est légèrement améliorée en cours d'année, mais c'est la mise en marché qui a connu l'an dernier une période difficile.

La décision de nos partenaires, dans Olymel s.e.c., d'exercer leur option de retrait a cependant amené le conseil d'administration de La Coop fédérée à questionner en profondeur son engagement dans ce secteur.

Avec l'aide de firmes-conseils et l'expertise de nos spécialistes, tant du côté de la production que de la mise en marché, et à la lumière de la réflexion stratégique du réseau La Coop sur la question, nous avons analysé toutes les options réalistes.

Mais c'est en se rappelant notre mission historique et nos valeurs que nous avons conclu que nous n'avions pas le choix de persévérer et de réussir à établir une production porcine coopérative, résiliente et performante.

Pour véritablement être une équipe gagnante, il nous faut une discipline d'équipe et nous assurer que chacune des composantes du réseau La Coop donne son plein potentiel.

Le célèbre savant Einstein disait que la vraie folie c'est de penser qu'en se comportant de la même manière, on pourrait arriver à un résultat différent.

Il faut être conscient que toute l'industrie porcine québécoise s'est développée sans plan d'ensemble et de façon anarchique, dopée par la faiblesse du dollar canadien.

C'est donc du début qu'il a fallu reprendre l'exercice et c'est à cette tâche que nos équipes se sont affairées, notamment au chapitre de la gestion du risque et de la gouvernance, afin de créer une véritable filière porcine coopérative durable.

Nous avons tous les atouts en main pour exploiter de façon durable et rentable une filière porcine coopérative, et les acteurs de la production porcine coopérative auront le choix de plusieurs options pour y participer.

En 2014, La Coop fédérée entend ainsi assumer pleinement son « leadership » dans le déploiement de cette nouvelle filière porcine coopérative.

La fédération de coopératives

Sur le plan institutionnel, La Coop fédérée n'a pas été en reste. Nous avons participé, en novembre dernier, à l'adoption du *Plan d'action pour une décennie coopérative* de l'Alliance coopérative internationale.

L'objectif du plan d'action est que les coopératives soient reconnues en 2020 comme des chefs de file de la durabilité économique, sociale et environnementale, et comme le modèle entrepreneurial préféré des populations.

Pour ce faire, cinq grands axes ont été déterminés, soit promouvoir et enrichir la participation des membres, surtout des jeunes; prendre le virage du développement durable; renforcer l'identité coopérative; assurer un cadre juridique propice au développement du plein potentiel économique des coopératives; et garantir l'accès à un capital qui respecte les principes coopératifs.

Pour la majorité de ces pistes d'action, le réseau La Coop fait office de précurseur et entend bien continuer à s'inscrire à l'avant-garde de ce mouvement mondial.

Nous avons également été très actifs dans le rapprochement et la fusion des deux organisations qui représentaient les coopératives au niveau canadien.

Le 29 juin dernier, les délégués du Conseil canadien de la coopération et de la mutualité (CCCM) et ceux du Canadian Co-operative Association (CCA) ont convenu d'unir leur force dans une nouvelle organisation pancanadienne.

Coopératives et Mutuelles Canada (CMC) devient donc la nouvelle organisation faîtière représentant l'ensemble des coopératives canadiennes, tant anglophones que francophones, auprès du gouvernement canadien.

La Coop fédérée a aussi été active dans la vision 2020 du mouvement coopératif québécois. Sorte de « Chrysalide » à l'échelle de l'ensemble des intervenants du mouvement coopératif du Québec, cette réflexion se poursuit et pourrait éventuellement interpeler le réseau La Coop au chapitre du partage de nos programmes de formation et de certains services-conseils.

Finalement, tout le réseau La Coop s'est mobilisé dans un vaste exercice de réflexion stratégique. Amorcée par une réflexion du Forum des présidents, cette démarche de planification, tenue avec l'accompagnement de la société SECOR, se voulait une occasion de réfléchir ensemble aux enjeux et aux orientations à se donner collectivement.

Après de multiples consultations et du travail de plusieurs comités, douze chantiers ont été identifiés dont cinq ont été placés en priorité à l'occasion de la dernière assemblée semestrielle.

Des comités de mise en œuvre pour chacun de ces chantiers ont été formés et sont à pied d'œuvre pour élaborer leur plan de déploiement dans le réseau.

La dernière rencontre du Forum des présidents a également suggéré que deux autres chantiers puissent être rapidement mis en œuvre, soit celui de la gouvernance de La Coop fédérée et celui de la proximité associative.

Nous nous sommes donné collectivement un plan de match, une vision et des valeurs. C'est un bon départ. Mais pour véritablement être une équipe gagnante, pour que cela sente la coupe, il nous faut maintenant nous donner une discipline d'équipe et nous assurer que chacune des composantes du réseau La Coop donne son plein potentiel.

Le réseau La Coop est résilient. Le réseau La Coop doit être performant et il nous appartient de faire fructifier ce précieux héritage pour notre bien commun et celui de notre relève.

Nous sommes les héritiers de centaines de milliers de gens qui ont cru au mouvement coopératif et qui nous ont légué ce précieux patrimoine. Nous nous devons d'être à la hauteur de leurs espoirs et de nous assurer de la continuité de cette belle et noble aventure humaine.

Le président,

Denis Richard

Bilan coopératif

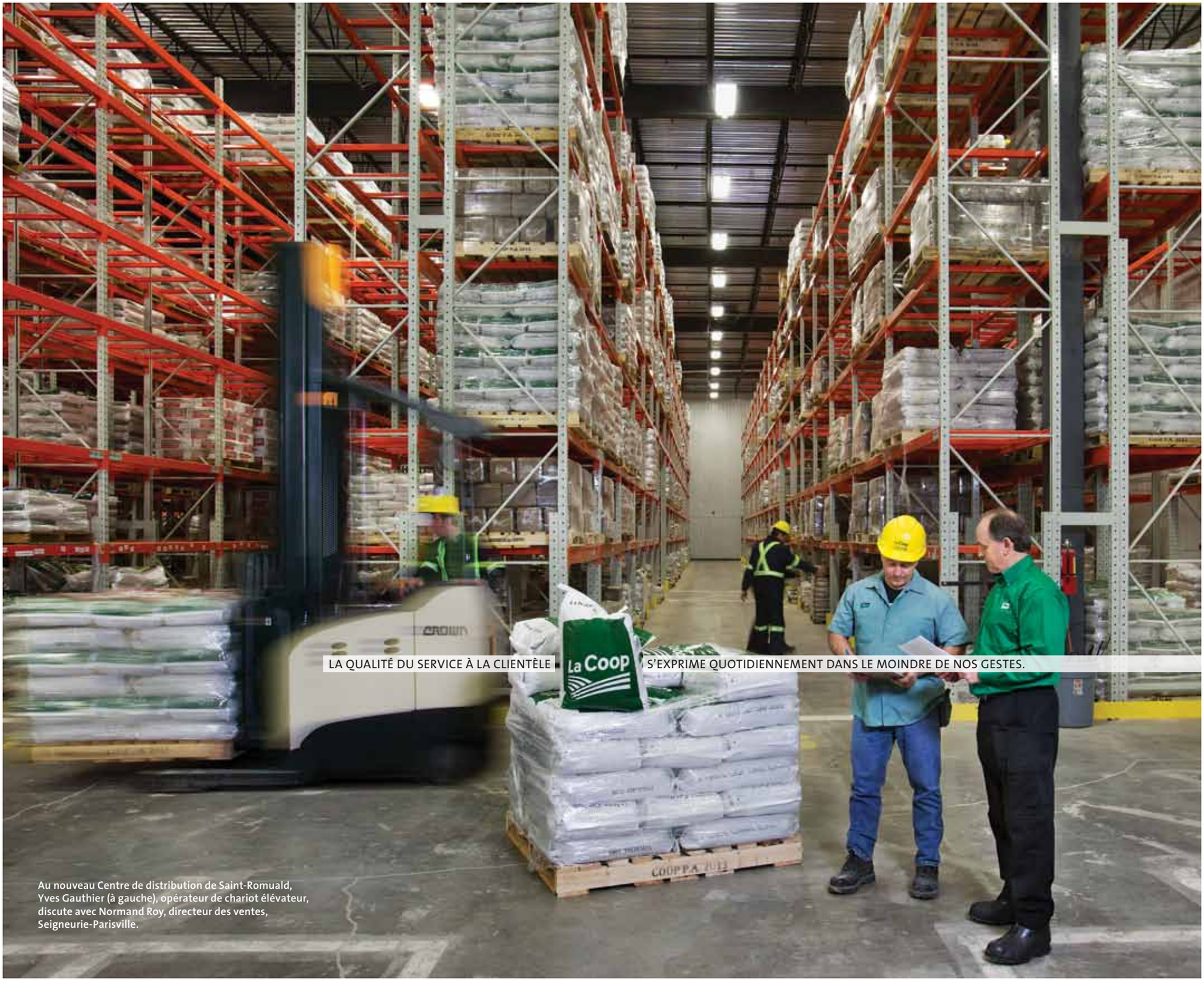

LA QUALITÉ DU SERVICE À LA CLIENTÈLE S'EXPRIME QUOTIDIENNEMENT DANS LE MOINDRE DE NOS GESTES.

Au nouveau Centre de distribution de Saint-Romuald, Yves Gauthier (à gauche), opérateur de chariot élévateur, discute avec Normand Roy, directeur des ventes, Seigneurie-Parisville.

« ***La qualité*** du service de La Coop, c'est pour vous!
Imaginez ce qu'on pourrait réussir ensemble. »

La Coop fédérée a poursuivi en cours d'année sa démarche en éthique, par laquelle les valeurs coopératives ont été réaffirmées. Quatre métavaleurs, soit l'honnêteté, l'équité, la responsabilité et la solidarité, ont été retenues comme valeurs phares de l'entreprise et proposées à l'ensemble du réseau La Coop.

La Coop fédérée respecte également les principes coopératifs énoncés dans la *Déclaration sur l'identité coopérative* de l'Alliance coopérative internationale et s'efforce de les actualiser dans l'administration et la gestion courante de l'entreprise.

L'adhésion libre et ouverte à tous

À la clôture de l'exercice, La Coop fédérée regroupait 100 coopératives membres, lesquelles regroupaient à leur tour quelque 63 000 membres ordinaires ainsi que 45 000 membres auxiliaires ou associés. Tous ces gens ont choisi librement de s'associer au grand réseau La Coop.

Le pouvoir démocratique exercé par les membres

Au 26 octobre 2013, 79 coopératives pouvaient, à titre de membres ordinaires, désigner 329 délégués pour les représenter lors des assemblées. Sur ce nombre, 219 délégués se sont prévalus de ce droit pendant l'assemblée générale de La Coop fédérée de février 2013, soit une participation démocratique de 67 %. En cours d'exercice, une coopérative a été liquidée, deux coopératives ont fusionné et une nouvelle coopérative a fait son adhésion, ce qui porte le nombre de coopératives membres ordinaires à 79 et le nombre d'élus dans ces coopératives, à 675.

Par ailleurs, d'autres rencontres se déroulant tout au long de l'année permettent aux dirigeants des coopératives de se concerter et d'orienter les actions de La Coop fédérée. Ainsi, la Tournée du président, le Forum des présidents et l'assemblée semestrielle sont autant d'occasions de rencontres et d'échanges pour les dirigeants du grand réseau. De plus, La Coop fédérée assure un lien structurel supplémentaire avec ses membres par l'animation de comités divers auxquels sont invités à siéger des représentants de coopératives affiliées.

La participation économique des membres

Les coopératives affiliées détiennent 145,3 millions de dollars en actions ordinaires de La Coop fédérée et 330,3 millions de dollars sous forme de réserve collective. Cette réserve sert à assurer le développement futur de l'entreprise et à soutenir différentes activités répondant aux besoins des coopératives affiliées.

Pour l'exercice 2012-2013, La Coop fédérée n'a pas déclaré de ristournes à ses membres ni de rachat de capital. Au global, au cours des cinq dernières années, les ristournes déclarées aux coopératives membres ont atteint 95 millions de dollars.

L'autonomie et l'indépendance

La Coop fédérée s'assure de conserver son indépendance à l'endroit des bailleurs de fonds, par le maintien de ratios financiers prudents. Elle applique des principes de saine gouvernance, notamment par la séparation des postes de présidence et de direction générale, par l'indépendance des administrateurs à l'égard de la direction et par la recherche de résultats durables.

Par ailleurs, La Coop fédérée reconnaît l'autonomie et l'indépendance de ses coopératives affiliées. Elle met en œuvre différentes initiatives qui répondent aux besoins d'un nombre minimal de coopératives membres, mais respecte le choix de chacune de participer ou non aux programmes offerts.

L'éducation, la formation et l'information

La Coop fédérée informe tous les membres des coopératives agricoles affiliées grâce à son magazine *Le Coopérateur agricole*, publié neuf fois l'an. C'est son principal organe d'éducation et d'information. De plus, une dépêche en ligne permet de communiquer rapidement et fréquemment avec tous les employés de La Coop fédérée et tous les dirigeants du réseau : il s'agit de *La Coop en ligne*, qui a fait l'objet de 63 envois au cours de la dernière année.

La Coop fédérée met également plusieurs sites intranet à la disposition de divers groupes professionnels internes afin de favoriser les échanges d'information. Ainsi, les présidents, les directeurs généraux et toute personne qui s'intéresse aux affaires coopératives disposent d'un site dédié.

D'autre part, La Coop fédérée offre aux élus du réseau un programme de formation visant à les soutenir dans leur rôle au sein du mouvement coopératif agricole. À ce jour, 347 membres de conseils d'administration cheminent dans ce programme, soit 64 % de l'ensemble des élus visés. Sur ce nombre, 73 ont atteint le niveau de membre, qui atteste du cumul de 15 crédits de formation, 41 ont atteint le niveau de compagnon, ayant cumulé 30 crédits, et 97 ont atteint le niveau de commandeur, ayant cumulé 45 crédits et plus. Les employés du réseau ont aussi accès à 82 formations offertes par l'Académie La Coop et adaptées à leurs besoins. Au cours de l'exercice, La Coop fédérée a investi 7,1 millions de dollars en formation.

La Coop fédérée poursuit également des objectifs d'éducation et de formation auprès de certains groupes cibles, telles la relève agricole et les femmes. Elle offre des bourses à des

La Coop fédérée se préoccupe de la formation et de l'établissement d'une relève agricole solide, qui pourra en temps opportun prendre le relais dans le grand réseau La Coop.

étudiants et accorde un soutien financier à des établissements d'enseignement. Enfin, des efforts sont aussi consacrés à la sensibilisation du grand public et des leaders d'opinion sur la pertinence du modèle coopératif en agriculture.

La coopération entre les coopératives

La Coop fédérée participe à toutes les structures et associations coopératives qui permettent d'assurer un meilleur service à ses membres et de renforcer le mouvement coopératif : le Conseil québécois de la coopération et de la mutualité, Coopératives et Mutuelles Canada, la Fondation québécoise pour l'éducation à la coopération et à la mutualité, la Société de coopération pour le développement international (SOCODEVI), la Chaire en gestion et gouvernance des coopératives et des mutuelles de l'Institut de recherche sur les coopératives et les mutuelles de l'Université de Sherbrooke (IRECUS), ainsi que le Groupe Co-operators limitée, Cooperative Research Farms, Gène +, Interprovincial Co-operative et Independent Lumber Dealers Co-operative.

La Coop fédérée a aussi participé, par des prêts de ressources humaines, à quelques missions d'appui à des coopératives d'outre-mer par l'entremise de SOCODEVI.

Enfin, à l'intérieur même de son réseau, La Coop fédérée se veut un carrefour où les coopératives peuvent agir ensemble afin de maximiser les avantages de l'intercoopération.

L'engagement dans le milieu

La Coop fédérée, y compris Olymel, a consacré en cours d'exercice un montant de 1,2 million de dollars afin d'encourager, par des dons et des commandites, des organisations et événements qui lui paraissaient méritoires. La valorisation du métier d'agriculteur, le sport et la santé, ainsi que l'aide aux milieux défavorisés ont été les principales causes soutenues par La Coop fédérée. Du côté d'Olymel, les sommes ont été principalement dirigées vers le soulagement de la pauvreté.

En sus des sommes accordées en dons et commandites, La Coop fédérée a assumé la moitié des 651 000 $ remis en cours d'année aux jeunes bénéficiaires du Fonds coopératif d'aide à la relève agricole. Cinquante-cinq nouveaux jeunes agriculteurs ont rempli les conditions requises en cours d'exercice, ce qui porte le nombre de jeunes bénéficiaires du Fonds, en 2013, à 174. La Coop fédérée se préoccupe de la formation et de l'établissement d'une relève agricole solide, qui pourra en temps opportun prendre le relais dans le grand réseau La Coop.

La Coop fédérée se veut un carrefour où les coopératives peuvent agir ensemble afin de maximiser les avantages de l'intercoopération.

Rapport de gestion

LA VALEUR DU RÉSEAU
La Coop
SE MESURE PAR LES SUCCÈS DE SES MEMBRES.
Jean-François Harel
Secrétaire général
Gaétan Desroches
Chef de l'exploitation
Paul Noiseux
Chef des finances
Claude Lafleur
Chef de la direction

LA FORCE DE C'EST SA CAPACITÉ D'INNOVER AUJOURD'HUI POUR MIEUX RELEVER LES DÉFIS DE DEMAIN.

Bertrand Gagnon
Vice-président, solution d'affaires et technologies de l'information

Mario Leclerc
Vice-président, ressources humaines

Sébastien Léveillé
Vice-président, développement des affaires et communications

Alain Garneau
Vice-président, affaires juridiques

La

« ***La valeur*** et ***La force***
d'innovation de La Coop, c'est vous!
Imaginez ce qu'on pourrait réussir
ensemble. »

Produits [en milliers de dollars]	
***2013**	**5 185 952 $**
*2012	4 947 409 $
*2011	4 442 438 $
2010	3 947 871 $
2009	3 919 963 $

Excédent avant ristournes et impôts sur l'excédent [en milliers de dollars]	
***2013**	**23 727 $**
*2012	96 585 $
*2011	92 686 $
2010	36 077 $
2009	53 346 $

Ristournes [en milliers de dollars]	
***2013**	**— $**
*2012	32 216 $
*2011	36 500 $
2010	11 500 $
2009	15 000 $

Fonds de roulement [en milliers de dollars]	
***2013**	**206 559 $**
*2012	212 606 $
*2011	170 068 $
2010	92 898 $
2009	191 178 $

Actions privilégiées et avoir de la société [en milliers de dollars]	
***2013**	**594 107 $**
*2012	590 372 $
*2011	457 121 $
2010	440 518 $
2009	412 482 $

* Selon la Partie II des Normes comptables pour les entreprises à capital fermé

La Coop fédérée, pour l'exercice clos le 26 octobre 2013, a affiché des ventes de près de 5,2 milliards de dollars et un excédent avant ristournes et impôts de 23,7 millions de dollars. En 2012, les ventes se sont chiffrées à 4,9 milliards de dollars, alors que l'excédent appartenant aux membres de la Société, mais avant ristournes et impôts, a été de 82,3 millions de dollars.

[en milliers de dollars]	**2013***	2012*
Produits	**5 185 952 $**	4 947 409 $
Excédent d'exploitation	**265**	67 936
Excédent avant ristournes et impôts sur l'excédent	**23 727**	96 585
Ristournes	**—**	32 216
Excédent net attribuable aux membres de la Société	**18 795**	39 649
Débiteurs et stocks	**777 572**	732 656
Actif à court terme	**834 638**	781 112
Fonds de roulement	**206 559**	212 606
Immobilisations corporelles, au coût	**1 211 967**	1 129 975
Immobilisations corporelles, valeur comptable nette	**495 061**	446 903
Actif total	**1 615 810**	1 517 054
Dette à long terme incluant la portion exigible à moins d'un an	**209 768**	162 671
Actions privilégiées et avoir de la Société	**594 107**	590 372
Nombre d'employés	**9 984**	9 583

Alors que les résultats de l'Approvisionnement sont supérieurs à ceux de l'exercice précédent, la détérioration des résultats de l'exercice 2013 s'explique principalement par une perte d'exploitation dans la filiale Olymel s.e.c.

Plus précisément, dans la hausse des résultats de l'activité Approvisionnement provient en partie de l'inscription de gains à la cession d'actifs jugés non essentiels aux opérations futures. Olymel s.e.c. a comptabilisé une perte, alors que pour l'exercice précédent, elle a affiché des excédents. La baisse des volumes et des marges viande dans le secteur du porc frais, l'intégration de la filiale de production porcine, ainsi que la hausse des coûts du vivant dans la volaille expliquent la diminution des résultats de l'entreprise.

En ce qui concerne les ventes totales, c'est-à-dire les produits consolidés, elles totalisent 5,2 milliards de dollars pour l'exercice clos le 26 octobre 2013, alors que pour l'exercice clos le 27 octobre 2012, elles ont totalisé 4,9 milliards de dollars soit une hausse de 239 millions de dollars. La hausse provient de l'Approvisionnement à hauteur de 171 millions de dollars, et plus particulièrement du Secteur des grains, où le volume et les prix de vente sont en progression, et de nos filiales du Secteur des productions végétales qui ont enregistré une croissance des volumes de vente. Les ventes d'Olymel s.e.c. sont elles aussi en hausse de 68 millions de dollars, en raison de l'augmentation des volumes dans la volaille et de l'intégration du secteur de production porcine, le tout quelque peu contrebalancé par une diminution des volumes dans le porc frais.

Le coût des ventes et les frais de vente et d'administration ont atteint 5,2 milliards de dollars, contre 4,9 milliards de dollars pour l'exercice précédent. L'augmentation est principalement attribuable à la comptabilisation, depuis janvier 2013, des opérations de la production porcine dans l'Ouest canadien par notre filiale Olymel s.e.c., combinée à une hausse des coûts sur les intrants et à l'augmentation des volumes de vente.

Par ailleurs, les frais financiers s'élèvent à 13,1 millions de dollars pour l'exercice 2013, alors qu'ils ont totalisé 12,1 millions de dollars au cours de l'exercice précédent. La hausse découle de l'augmentation de la dette pour l'exercice 2013.

En tenant compte des résultats de chacun de nos secteurs d'activité, La Coop fédérée affiche un excédent d'exploitation consolidé d'à peine 265 000 $, alors qu'il s'est élevé à 67,9 millions de dollars en 2012. Comme mentionné auparavant, la principale raison de cette détérioration provient de la mauvaise performance de notre filiale Olymel s.e.c.

En ce qui concerne les autres contributions, mentionnons la « quote-part des résultats des coentreprises », des sociétés dans lesquelles nous détenons 50 % des participations. Cette quote-part s'élève à 9,8 millions de dollars, comparativement à 11,9 millions de dollars pour l'exercice précédent. La réduction résulte principalement d'une mauvaise performance d'une coentreprise appartenant à notre filiale Olymel s.e.c.

Le poste « quote-part des résultats des entités sous influence notable », des sociétés dans lesquelles nous détenons moins de 50 % des participations, s'élève à 2 millions de dollars, ce qui est comparable à l'exercice précédent.

Le poste « résultats des autres placements », soit les revenus d'intérêts et de dividendes des autres placements, est resté relativement stable à 1,7 million de dollars.

Le poste « gains à la cession d'actifs » totalise 9,9 millions de dollars en 2013. En 2012, le poste a affiché une perte de 305 000 $. En 2013, le gain réalisé provient principalement de la cession d'un placement combinée à des dispositions de droits de production de poulets, alors qu'en 2012, la perte réalisée a principalement découlé de la dépréciation de placements.

Le poste « gain découlant de l'indemnité d'assurance » a totalisé 13,2 millions de dollars en 2012. Il représentait la contrepartie monétaire nette reçue des assurances par suite de l'incendie d'une usine.

L'excédent avant ristournes et impôts sur l'excédent totalise 23,7 millions de dollars, comparativement à 96,6 millions de dollars pour l'exercice précédent.

Pour l'exercice clos le 26 octobre 2013, l'excédent net après ristournes et impôts sur l'excédent s'élève à 18,8 millions de dollars, alors que celui de l'exercice 2012 a été de 53,9 millions de dollars.

Après avoir attribué la quote-part de l'excédent net à la participation ne donnant pas le contrôle, l'excédent attribuable aux membres de la Société totalise 18,8 millions de dollars, contre 39,6 millions de dollars pour l'exercice précédent.

Information sectorielle

L'information sectorielle concernant l'activité Mise en marché est commentée dans la section Rapport d'Olymel.

Activité Approvisionnement

Les ventes et revenus de l'Approvisionnement, après élimination des transactions intersectorielles, a progressé significativement pour s'élever à plus de 2,7 milliards de dollars, une augmentation de 171 millions de dollars, soit 6,5 % de plus que pour l'exercice précédent alors que le chiffre d'affaires a totalisé 2,6 milliards de dollars.

Cette hausse de 171 millions de dollars s'explique par une très forte croissance des volumes de ventes réalisés par le Secteur des grains et, dans une moindre mesure, par l'augmentation du chiffre d'affaires hors Québec, généré par Agronomy Company of Canada Inc., Agrico Canada Ltd et Grower Direct Exports Ltd., toutes des filiales en propriété exclusive de La Coop fédérée.

Pour l'exercice, l'excédent avant impôts se chiffre à 63,7 millions de dollars, une hausse de près de 2,7 millions de dollars ou 4,5 % par rapport à l'exercice précédent. Une partie de cet excédent provient des gains à la cession d'actifs jugés non essentiels aux opérations futures.

Le chiffre d'affaires du Secteur des productions animales est en hausse de 17,5 millions de dollars par rapport à l'exercice précédent et totalise 346,8 millions de dollars. D'une part, cette hausse provient d'une augmentation des volumes de

poussins vendus, et ce, dans un contexte de pénurie d'approvisionnement en œufs d'incubation causée par la crise sanitaire qui a sévi au Mexique. D'autre part, l'augmentation du chiffre d'affaires est attribuable à la montée du prix des intrants en alimentation animale combinée à la fin de la mise en œuvre du modèle Chrysalide au Service ruminants. Cette transformation se poursuivra dans les prochaines années par l'adaptation des usines monogastriques du réseau au modèle Chrysalide, et aussi par l'optimisation de la logistique d'entreposage et de distribution qui, d'ailleurs, s'est concrétisée par l'inauguration du centre de distribution de Saint-Romuald, en décembre dernier.

Une légère baisse de la production de lait et une récolte de fourrage de qualité supérieure à la moyenne ont entraîné une légère baisse des ventes de moulées laitières, sans toutefois nuire à nos parts de marchés qui sont, quant à elles, demeurées relativement stables. À l'inverse, les volumes de ventes en aliments porcins sont en hausse, ce qui est en partie attribuable à l'ajout de clientèle et à l'augmentation des poids d'abattage. Le volume d'aliments avicoles est en légère hausse.

Un gain de part de marché et la hausse de la consommation d'engrais agricoles au Québec ont permis d'accroître les volumes de ventes du Service des fertilisants. Cependant, la baisse du prix des matières premières atténue presque totalement la hausse des volumes vendus. Les ventes de fertilisants s'élèvent donc à 134 millions de dollars pour l'exercice 2013, comparativement à 133,4 millions de dollars enregistrés au cours de l'exercice précédent.

Au chapitre des semences, les ventes totalisent 53,4 millions de dollars ce qui représente une amélioration de 9,1 millions de dollars, ou 20,5 %, sur les ventes de l'exercice précédent. Les volumes distribués de canola et de soya sont en progression alors que les données de marché indiquent des réductions d'ensemencement de l'ordre de 18,3 % et 1,2 %, respectivement, d'où une hausse de nos parts de marché au Québec pour ces cultures. Il en va de même pour les cultures de céréales.

Les ventes de protection des cultures ont augmenté de 5,5 % pour se chiffrer à 48,4 millions de dollars. Une part importante de la hausse des ventes provient de l'augmentation des parts de marché du réseau La Coop et de la consommation accrue rendue possible par les applications d'herbicides résiduels dans les champs de maïs et de soya.

Agronomy Company of Canada (Agronomy) et Agrico Canada Ltd (Agrico), nos deux filiales ontariennes, ont réalisé un chiffre d'affaires combiné de 553,9 millions de dollars, dégageant ainsi une hausse de près de 50 millions de dollars, ou de 9,6 %, par rapport aux ventes de l'exercice 2012. Agronomy et Agrico ont vu leurs volumes de ventes progresser de 11 % et 23 % respectivement. La hausse des ventes d'Agrico est due principalement à une percée dans l'Ouest canadien.

Dans le Secteur des grains, les ventes ont totalisé 768,3 millions de dollars au cours de l'exercice 2013, contre des ventes de 608,5 millions à l'exercice précédent, soit une hausse de 26,3 %. Les volumes commercialisés ont augmenté de 452 000 tonnes métriques, dont plus de 230 000 tonnes proviennent de la commercialisation de maïs par le Service de commercialisation du Québec et près de 220 000 tonnes de nouveau volume de blé, maïs et autres produits commercialisés par Grower Direct Exports en Ontario. Malheureusement, cette excellente performance dans les ventes est ternie par des résultats en forte diminution attribuable à deux principaux facteurs : des conditions de marché extrêmement difficiles causées par les marchés boursiers guidés par des tendances de prix inversés, et l'incidence défavorable de la sécheresse aux États-Unis, en 2012, et la commercialisation des grains en Ontario en 2013.

Les ventes du Secteur quincaillerie et machines agricoles sont en hausse de 1,8 million de dollars et totalisent 251,6 millions de dollars, comparativement à 249,8 millions de dollars pour l'exercice précédent. L'importante augmentation du prix des matériaux a compensé les effets du ralentissement de la construction et de la rénovation au Québec sur la distribution en quincaillerie et matériaux. La majeure partie de l'augmentation du chiffre d'affaires de ce secteur découle de l'accroissement des volumes de ventes de machines agricoles, notamment dans la gamme des tracteurs Mahindra.

La transformation du modèle d'affaires en distribution pétrolière du réseau La Coop s'est en partie concrétisée en 2013 par la création d'un premier regroupement sur la Rive-Nord de la région de Montréal. Ce nouveau modèle favorise une proximité optimale avec les membres et les clients. Les ventes du Secteur Énergies Sonic se sont chiffrées à 735 millions de dollars, par rapport à 763,7 millions de dollars pour l'exercice précédent, soit une baisse de 28,7 millions de dollars. Une partie de la baisse du chiffre d'affaires est causée par la fin de contrats d'approvisionnement de grands chantiers à la fin de l'exercice précédent. Les volumes distribués par ce secteur sont en baisse de plus de 28 millions de litres.

Le Service innovation et croissance permettra à La Coop fédérée de se positionner, d'ici quelques années, comme le leader et un acteur incontournable dans l'approvisionnement en biomasse agricole et forestière au Québec et au Canada, selon le modèle de la ferme à l'usine de transformation. Dans cet esprit, l'exercice 2013 aura été marqué par l'intensification des activités de positionnement stratégique du réseau La Coop ce qui, concrètement, aura mené au développement de notre partenariat avec une entreprise manitobaine qui se spécialise dans le développement de services et produits de chauffage à la biomasse. En effet, ce partenariat a aussi conduit au démarrage d'une usine produisant et distribuant un super absorbant à base de paille destiné au marché des fermes d'élevage de l'Ouest canadien et des États-Unis.

AgriEst, centre agricole Coop, poursuit sa croissance en affichant une augmentation de ses ventes de 6,8 millions de dollars, pour s'élever à 56,4 millions de dollars pour l'exercice 2013. Cette progression résulte d'une hausse des volumes de grains commercialisés de l'ordre de 30 %.

Services corporatifs

Les dépenses nettes des Services corporatifs et du développement réseau, y compris les résultats de la filiale immobilière,

ont totalisé 26,9 millions de dollars, comparativement à 22,2 millions de dollars à l'exercice précédent. L'augmentation est attribuable aux honoraires professionnels liés à la planification stratégique et aux acquisitions d'actifs de l'entreprise.

Secteur solutions d'affaires et technologies de l'information

Le Secteur solutions d'affaires et technologies de l'information gère les programmes de transformation du réseau La Coop, met en œuvre les chantiers « Lean » d'efficacité opérationnelle, et développe, déploie et supporte les systèmes d'affaires.

Programme Chrysalide productions animales

Le déploiement du système d'affaires FMM a été finalisé en juin 2013 à l'usine de Sainte-Rosalie. Les modules transactionnels de gestion des commandes et de facturation ont été mis en place dans les usines opérant sous FMM. L'automatisation de ces processus est assurée par une interface entre ce système et le système financier Fidelio des coopératives, qui a été piloté avec succès à La Coop Agrivert avant d'être déployée dans deux autres coopératives. Un logiciel d'optimisation des routes, interfacé avec FMM, a été livré à l'équipe Logistique et transport. Plusieurs livrables relatifs aux processus d'affaires « pignon sur rue » et « arrière-boutique » ont été élaborés pour être remis aux comités de gouvernance réseau, qui ont tenu 13 rencontres au cours de l'exercice. Enfin, le modèle d'affaires Chrysalide productions animales a été implanté dans les usines monogastriques en prévision du déploiement des systèmes d'affaires dans ces six usines au cours des deux prochains exercices.

Programme Chrysalide Énergies Sonic

Le premier regroupement Énergies Sonic a démarré ses opérations le 1er juin 2013 selon le modèle Chrysalide et il regroupe cinq coopératives de la rive nord du Saint-Laurent, ainsi que La Coop Val-Nord, en Abitibi. Les services partagés dispensés par La Coop fédérée ont été mis en place, notamment, la finance, l'administration, le crédit et le recouvrement.

Les résultats de l'Approvisionnement sont supérieurs à l'exercice précédent. La détérioration des résultats de l'exercice 2013 s'explique par une perte d'exploitation dans la filiale Olymel s.e.c.

Diverses solutions ont été livrées ou sont en cours de développement dans le but d'optimiser les systèmes d'affaires et les interfaces d'échanges de données entre le regroupement et La Coop fédérée.

Les projets Distribution pétrole et Distribution propane ont pris fin avec la modernisation des systèmes embarqués sur les camions de livraison tout comme le projet Remplacement des terminaux au point de vente dans plus de 120 sites.

Mission Performance quincaillerie

La mission Performance quincaillerie s'est poursuivie avec la mise en place, dans les magasins, des solutions élaborées l'an dernier et, notamment, la tenue des audits processus, l'exactitude d'inventaire et les déclencheurs d'achat, l'outil de suivi des ventes circulaires, les grilles d'élaboration des prix des matériaux et des commandes spéciales.

En plus d'apporter son appui à la mission, le Service d'efficacité opérationnelle a réalisé 32 initiatives « Lean » et offert dix cours de formation « Lean » tout au long de l'exercice. Plusieurs propositions d'initiatives ont été déposées aux unités d'affaires et transversales et sont en planification pour les prochains mois.

Réseau des coopératives

Le système financier Fidelio a été déployé dans neuf coopératives portant le total à 37 sur les 44 coopératives qui utiliseront cette application. La solution Point de vente tactile et autonome a été déployée dans sept coopératives, soit une soixantaine de postes. Une mise à niveau majeure a été effectuée au cours des derniers mois vers la version commerciale de Fidelio. L'assemblée générale annuelle du programme SSI

s'est tenue le 24 septembre 2013 avec la participation de près de 40 coopératives.

L'application Gestion des interventions a été déployée auprès de 115 experts-conseils du Service ruminants, soit près de 50 % des utilisateurs visés, et les développements des modules porcin et avicole sont en cours. Les solutions d'affaires Information de gestion et Gestion des plaintes sont en développement en vue d'un déploiement au début de 2014 dans les secteurs productions animales, productions végétales et quincaillerie.

Infrastructures et systèmes informatiques

Les services systèmes et technologies de l'information ont procédé à la migration de Windows XP à Windows 7 et de la suite bureautique MS Office 2003 à MS Office 2010. Cette dernière a été complétée en juin 2013 auprès de 705 utilisateurs. Cette mise à niveau majeure a nécessité plus de 4 000 heures de formation à plus de 600 utilisateurs. Elle a permis l'élimination de 458 des 580 applications répertoriées en ne conservant que 125 applications standards, ce qui facilitera le soutien applicatif et technique.

Des tests de relève des serveurs iSeries ont été menés avec succès en juin 2013. Les activités prévues au Plan de sécurité TI ont été réalisées, dont la gestion des mots de passe et les principaux correctifs contre les vulnérabilités technologiques. Des investissements en infrastructure technologique ont été réalisés pour appuyer la croissance et améliorer les performances applicatives. Enfin, quelques mises à niveau de nos logiciels ont été effectuées.

Diverses applications électroniques ont été développées, notamment celles de la gestion des relevés de paie, de la gestion des formulaires d'évaluation du rendement, des relevés de taxes de fin d'année, d'harmonisation des taxes de vente, et de gestion du capital et des ristournes.

Secteur développement des affaires et communications

Depuis maintenant deux années, La Coop fédérée s'est donné une vision claire, soit devenir une organisation agricole et agroalimentaire coopérative de classe mondiale. Pour y parvenir, elle s'est dotée de compétences transversales au sein du Secteur développement des affaires et communications (DAC), dont l'objectif est de servir cette vision, d'accompagner et d'appuyer les activités et la croissance qui en découlent. Ce secteur assure un appui aux décisions, telles que les transformations, les acquisitions stratégiques, le développement de nouveaux marchés, les interventions environnementales, les communications dans le cadre de mesures d'urgence et les activités réseau.

À sa deuxième année d'exercice, le Secteur DAC démontre ses capacités de catalyseur qui sont de plus en plus apparentes dans les opérations et activités de La Coop fédérée et du réseau. Rappelons que cinq activités constituent le portefeuille de services de cette entité : les Services-conseils réseau, les communications incluant les publications, le marketing incluant l'intelligence d'affaires et la création, l'environnement, et l'agroenvironnement dont les activités ont été transférées à l'Approvisionnement au cours de l'exercice.

Le Secteur DAC appuie le positionnement et le développement de la culture organisationnelle de La Coop fédérée et de son réseau. Par le développement et la recherche d'outils de communication et d'intelligence d'affaires de plus en plus sophistiqués, il contribue stratégiquement à la connaissance pointue des différents publics cibles avec qui le réseau interagit. En 2013, l'offre globale de services a permis de belles synergies dans l'exécution de projets complexes et diverses interventions dans le réseau et les secteurs d'activité. Le rôle transversal privilégié du Secteur DAC lui permet de mieux conseiller stratégiquement la haute direction et les secteurs d'affaires de La Coop fédérée ainsi que le réseau.

Cette année encore, le secteur a soutenu plusieurs projets structurants, tels que la planification stratégique, les acquisitions majeures, les représentations publiques. Un constat s'impose : tout au long de l'exercice, une relation de confiance s'est développée et renforcée entre les diverses clientèles et le DAC. Il connaît un fort accroissement de la demande d'intervention et se voit confier des mandats de services des divers clients.

La qualité des services, les directives d'affaires, notamment les pratiques d'intelligence d'affaires, les campagnes marketing ciblées ou encore les stratégies de marque de La Coop fédérée sont autant d'éléments qui se dégagent des activités du secteur.

Ressources humaines

Le nombre d'employés à La Coop fédérée, y compris ses filiales, était de 9 984 à la fin de l'exercice, en regard de 9 583 en 2012. L'écart s'explique principalement par l'acquisition, par Olymel s.e.c., d'une importante entreprise d'élevage de porcs de l'Ouest canadien, mais tout au long de l'exercice, le nombre d'employés a varié selon les mouvements de main-d'œuvre et les différents besoins des opérations.

Les différentes stratégies mises en place pour faire reconnaître La Coop fédérée comme un « Employeur de choix » guident nos efforts pour mobiliser et motiver nos employés actuels tout en attirant des candidatures de choix au sein du réseau et en assurant une main-d'œuvre pleinement qualifiée malgré la rareté de ressources humaines pour certaines catégories d'emploi. Le programme de gestion de la performance et du développement, lié à celui de la gestion du talent et de la relève, vise à assurer la disponibilité des ressources dans les postes clés du réseau.

Comme pour les exercices précédents, l'Académie La Coop a été des plus actives en offrant 82 cours auxquels ont participé plus de 2 376 administrateurs et employés. La Coop fédérée a investi 2,06 % de sa masse salariale en développement du personnel, ce qui confirme son engagement à offrir au réseau des personnes pleinement qualifiées dans tous les domaines qu'elle dessert.

Le programme de formation des élus continue d'être offert aux administrateurs du réseau La Coop. Parmi les administrateurs actifs, nous comptons maintenant 73 personnes qui détiennent le titre de membre; 41 celui de compagnon et 97 celui de commandeur, tous niveaux confondus. Treize cours

Les ventes et revenus de l'Approvisionnement progressent significativement et s'élèvent à plus de 2,7 milliards de dollars.

différents ont été offerts aux administrateurs dans le cadre de ce programme.

La Fiducie des caisses de retraite du réseau a réussi à augmenter la valeur des régimes de retraite de 18,9 % au cours de 2013. En ajoutant les cotisations, l'actif dépasse 402 millions de dollars répartis dans sept fonds de placement, ce qui procure aux participants l'avantage de bénéficier d'une panoplie de stratégies visant à maximiser leurs revenus de retraite. La mise en commun des divers régimes de retraite du réseau permet d'avoir des frais de gestion et d'administration en deçà de ceux du marché.

L'assurance collective bénéficie également du regroupement, permettant ainsi une gestion plus efficace des contrats d'assurance en partenariat avec les employés. Depuis janvier 2013, cette stratégie, ajoutée à l'expérience du groupe, a permis d'offrir au regroupement des coopératives un nouveau régime plus flexible, adapté aux besoins des employés et de leur famille, et incluant plus de mesures de contrôle des coûts.

L'accompagnement du Service des relations du travail, tant à La Coop fédérée que dans les coopératives, a contribué au maintien d'un environnement sain et sans conflit de travail. Ainsi, huit conventions collectives ont été négociées au cours de l'exercice. Ces conventions, d'une durée se situant entre trois et six ans, permettent d'assurer le maintien des opérations en toutes circonstances, particulièrement dans l'alimentation animale.

L'audit annuel en santé et sécurité mis en place dans l'ensemble des installations de La Coop fédérée, combiné à un programme de prévention des accidents, a permis d'assurer un environnement sécuritaire pour l'ensemble de nos employés. Ces pratiques nous ont fait économiser près d'un million de dollars, au cours de l'exercice, pour un total de 7 millions de dollars au cours des six derniers exercices.

Du côté des coopératives, la Mutuelle de prévention, à laquelle participent 86 membres, a permis au réseau d'économiser, en 2013, environ 2 millions de dollars, soit 45 % de la cotisation qui aurait été versée sans ce regroupement. Rappelons que le regroupement des membres, conjugué aux efforts de prévention, permet de bénéficier d'un taux de cotisation personnalisé directement lié à la fréquence et à la gravité des accidents. Il a aussi permis aux coopératives d'économiser plus de 22 millions de dollars depuis sa mise en place en 1997.

Situation financière

Le bilan consolidé de La Coop fédérée (« la Société ») affichait, au 26 octobre 2013, un actif total de plus de 1,6 milliard de dollars, comparativement à 1,5 milliard de dollars à la fin de l'exercice précédent. La hausse de l'actif total est principalement attribuable à l'acquisition des actifs d'une entreprise d'élevage de porcs, faite par Olymel s.e.c. en janvier 2013.

Le fonds de roulement a atteint 206,6 millions de dollars, une baisse par rapport à l'exercice précédent, alors qu'il s'est fixé à 212,6 millions de dollars, soit des ratios respectifs de 1,3 contre 1,4. La hausse des créditeurs explique cette variation. En ce qui concerne le ratio d'endettement consolidé de la Société, il se situait à 29:71 à la fin de l'exercice 2013, contre 24:76 à la fin de l'exercice précédent.

Les postes « Actions privilégiées », « Capital social » et « Réserve » totalisaient 594,1 millions de dollars à la fin de l'exercice, comparativement à 590,4 millions de dollars à la fin de l'exercice précédent. Ces postes représentaient 36,8 % de l'actif total en 2013, contre 38,9 % à la fin de l'exercice précédent. En ce qui concerne la réserve de la Société, au 26 octobre 2013, elle s'établissait à 330,3 millions de dollars, soit 55,6 % des actions privilégiées et de l'avoir de la Société.

Le 1er novembre 2013, La Coop fédérée a émis trois nouvelles séries d'actions privilégiées d'investissement, soit la Série 3-ESSOR 2013, Série 4-FONDACTION 2013 et la Série 5-FSTQ 2013 pour une contrepartie au comptant de 55 millions de dollars. Ces actions sont sans droit de vote et comportent un dividende cumulatif et payable semestriellement.

Situation de trésorerie et sources de financement

La Coop fédérée disposait, au 26 octobre 2013, des sources de financement nécessaires par voie d'ententes avec des institutions financières canadiennes. Les ententes auprès d'un syndicat d'institutions financières consistent en une facilité de crédit globale de 300 millions de dollars. Cependant, le 31 octobre 2013, la Société a renégocié la facilité de crédit globale pour un montant de 625 millions de dollars, dont une tranche de 150 millions de dollars est disponible sous réserve du respect de certaines conditions, dont les modalités sont définies dans la convention de crédit. La facilité de crédit est renouvelable en juin 2016. À la fin de l'exercice 2013, un montant totalisant 109,6 millions de dollars avait été prélevé, alors qu'en 2012, il totalisait 58 millions de dollars.

Que va-t-on retenir de l'année 2013 ? Des résultats modestes, mais qui illustrent la capacité de l'entreprise à faire face aux mauvaises conjonctures lorsque l'un de ses métiers est en difficulté.

La Société a également d'autres emprunts, tels qu'un crédit à terme pour un solde de 60 millions de dollars, à taux fixe et remboursable en trois versements annuels, débutant en juillet 2020. De plus, la Société détient un billet à terme à taux fixe, dont le solde s'établissait à 11,4 millions de dollars, au 26 octobre 2013, alors qu'il s'élevait à 13,6 millions de dollars, en 2012.

La facilité de crédit, le crédit à terme et le billet à terme sont grevés par des hypothèques de premier rang sur la majorité des immobilisations corporelles et incorporelles actuelles et futures d'Olymel s.e.c. et de ses filiales. Depuis le 31 octobre 2013, après la renégociation de la facilité de crédit, les droits de production sur les quotas avicoles détenus par la Société sont aussi grevés par des hypothèques de premier rang.

Afin de réduire ses besoins en matière d'emprunt, La Coop fédérée applique une gestion prudente de son fonds de roulement et établit sa capacité d'investissement en immobilisations en fonction des fonds générés pour chacun de ses secteurs d'activité. Chaque trimestre de l'exercice 2013, La Coop fédérée a respecté les obligations financières et les clauses restrictives contenues dans ses ententes de financement.

Risques et incertitudes

La Coop fédérée est exposée, dans le cours normal des activités de Mise en marché et d'Approvisionnement, à différents risques qui peuvent influer sur sa rentabilité.

Risques associés à la volatilité des prix des intrants

Les prix des intrants dépendent de plusieurs facteurs hors du contrôle de la Société. L'extrême volatilité des prix résulte de l'évolution constante des marchés d'approvisionnement. Le contexte économique dans lequel la Société exerce ses activités est régi par des politiques nationales et provinciales en ce qui a trait aux approvisionnements des usines d'abattage. La disponibilité des volumes d'abattage et les prix des animaux vivants découlent, par conséquent, de l'évolution des politiques des marchés. La Société s'assure par ailleurs de maintenir un contrôle serré sur ses coûts de production afin de pallier l'absence de contrôle sur les prix et les coûts d'approvisionnement. La diversité des secteurs d'activité de la Société permet d'atténuer ce facteur de risque.

Risques liés à l'insalubrité des aliments

La Société est exposée aux risques liés à l'industrie de la mise en marché, principalement dans le cours normal des activités des secteurs de transformation et de commercialisation des aliments. La détérioration, la contamination et la responsabilité à l'égard des produits de consommation sont des risques dont la Société doit se préoccuper. La Société s'assure de respecter les exigences de l'État en appliquant dans toutes ses usines des contrôles rigoureux de la salubrité des aliments.

Risques liés à la santé des animaux d'élevage

Les épidémies et la contamination des animaux d'élevage sont des facteurs de risque importants pour la Société. Les épidémies peuvent nuire considérablement à la production et à l'accès à un approvisionnement en matières premières pour ses usines de transformation. La gestion de la qualité est un objectif primordial pour la Société. Ainsi, l'amélioration des procédures internes de traçabilité et la collaboration à une stratégie nationale avec les organismes publics font partie d'une saine gestion des troupeaux d'élevage.

Risque environnemental

La Coop fédérée met en place des moyens de réduire l'empreinte environnementale générée par ses activités, produits et services. Sa politique environnementale montre d'ailleurs les engagements qu'elle a pris envers les exigences règlementaires gouvernementales et les bonnes pratiques en vigueur dans les secteurs d'activité où elle œuvre. En protégeant l'environnement et adhérant au principe de développement durable, La Coop fédérée fait preuve de responsabilité sociale à cet égard.

Ses installations sont inspectées en continu dans le cadre de vérifications de conformité environnementales. Au cours de l'exercice 2013, 58 installations ont été visitées par des conseillers en environnement et les recommandations

d'amélioration applicables ont été diffusées aux gestionnaires d'installations. La Société fait connaître sa situation environnementale au conseil d'administration chaque trimestre par l'entremise de son comité d'éducation coopérative et du développement durable, ainsi qu'au conseil d'administration par l'entremise du rapport annuel sur la situation environnementale.

Afin de maintenir la conformité règlementaire et les bonnes pratiques environnementales, le Service de l'environnement a procédé, en collaboration avec le chef de l'exploitation, à l'implantation d'un Système de gestion de l'environnement (SGE) inspiré d'ISO 14001 dans sept installations de La Coop fédérée et de ses partenaires. Le suivi des neuf SGE implantés au cours des exercices précédents a également été réalisé de façon à soutenir les gestionnaires dans leur démarche de maintien du système et de la conformité environnementale.

Également, afin de réduire le risque environnemental et financier, les conseillers du Service de l'environnement ont participé à 173 mandats auprès des différents secteurs d'activité de La Coop fédérée et à plus de 106 mandats auprès des coopératives et partenaires d'affaires. Parmi ces mandats, quelques projets majeurs ont été effectués :

- Diligence raisonnable environnementale dans un projet de partenariat pour 47 installations où des évaluations environnementales de site ont été effectuées.
- Contribution active au projet d'usine de fabrication d'urée d'IFFCO Canada, à Bécancour. Un appui technique a notamment été fourni pour la réalisation de l'étude d'impact du projet, pour la vulgarisation des aspects environnementaux dans le but de préparer les questionnements des parties prenantes lors des rencontres d'information et des audiences du BAPE, ainsi que pour la réalisation du bilan carbone.
- Supervision du plan de gestion environnementale d'Énergies Sonic. En fonction des risques inhérents à l'industrie de la distribution et de la vente de produits pétroliers, un comité de gestion environnementale est en place chez Sonic. Ce comité se réunit trimestriellement afin d'aborder les actions préventives et les travaux à effectuer pour remettre en état des terrains affectés par les opérations au cours des années. Un plan d'action en plusieurs points est en place depuis deux ans afin de diminuer le risque environnemental des opérations d'Énergies Sonic.

Risques des marchés mondiaux

Les répercussions des diverses variables influant sur les marchés économiques mondiaux ont une incidence sur les exportations de la Société. Les volumes exportés sont tributaires des conditions économiques ayant cours dans les pays importateurs et, dans certains cas, de barrières tarifaires. La croissance et la rentabilité des exportations de la Société dépendent largement de la vigueur de ces marchés et du respect des traités et des règles du commerce international.

Risques liés aux instruments financiers

La Société présente des informations sur l'exposition aux risques liés aux instruments financiers, notamment le risque de crédit, le risque de taux d'intérêt, le risque de liquidité, le risque de change et les autres risques de prix. Dans les états financiers consolidés, une note porte sur la divulgation de l'information concernant la nature et la portée des risques relatifs aux instruments financiers et à la gestion des risques.

Conclusion

Que va-t-on retenir de l'exercice 2013? Des résultats modestes, mais qui illustrent d'une certaine manière la capacité de la Société à faire face à la conjoncture défavorable lorsque l'un de ses métiers est en difficulté. Il est vrai que le secteur du porc frais a connu une année très difficile, mais la performance très solide des secteurs de l'activité Approvisionnement (sauf le commerce des grains) et, dans une moindre mesure, celle des secteurs de la surtransformation et de la volaille (activité Mise en marché) sont venues compenser ces pertes importantes.

De 2013, il faudra encore parler des grands chantiers qui continuent d'animer le réseau et de transformer profondément ses pratiques et sa culture d'affaires. La planification stratégique du réseau, les projets Chrysalide, la restructuration de la filière porcine, le déploiement de Fidelio, pour n'en nommer que quelques-uns, nous obligent à travailler différemment, à préciser nos processus et à réduire nos frais d'exploitation à travers des synergies et la chasse aux actifs sous-utilisés. C'est une occasion d'innovation et de progrès pour toutes les équipes qui sont mobilisées dans cette aventure collective, avec l'objectif d'être toujours plus proche de nos membres et de nos clients.

C'est ainsi que se poursuit la construction du réseau de demain.

Cela dit, je remercie chaleureusement mes collègues et les dirigeants du réseau des coopératives affiliées et de notre filiale Olymel pour leur engagement et leur dévouement dans l'atteinte de ces résultats.

Je veux aussi souligner les efforts soutenus de tous nos employés. Quel que soit le métier ou la profession qu'ils exercent, qu'ils soient sous les projecteurs ou en arrière-scène, leur contribution a été indispensable au développement de La Coop fédérée et du réseau.

Je termine en remerciant tout particulièrement le président, M. Denis Richard, de même que tous les membres du conseil d'administration de La Coop fédérée, du soutien et de la confiance qu'ils ont manifestés tout au long de cette année.

Le chef de la direction,

Claude Lafleur

Rapport d’Olymel

LA CROISSANCE D'
OLYMEL
CONTRIBUE ACTIVEMENT À L'ÉVOLUTION DE L'INDUSTRIE AGROALIMENTAIRE.
Denis Richard
Président de La Coop fédérée et président du conseil d'administration d'Olymel
Paul Noiseux
Chef des finances de La Coop fédérée et chef de la direction financière d'Olymel
Claude Lafleur
Chef de la direction de La Coop fédérée
Jean-François Harel
Secrétaire général de La Coop fédérée et secrétaire du conseil d'administration d'Olymel
Réjean Nadeau
Président-directeur général d'Olymel s.e.c.

LA CROISSANCE À LONG TERME DES PRODUCTEURS DE La Coop EXIGE UNE GESTION DURABLE DES RESSOURCES.

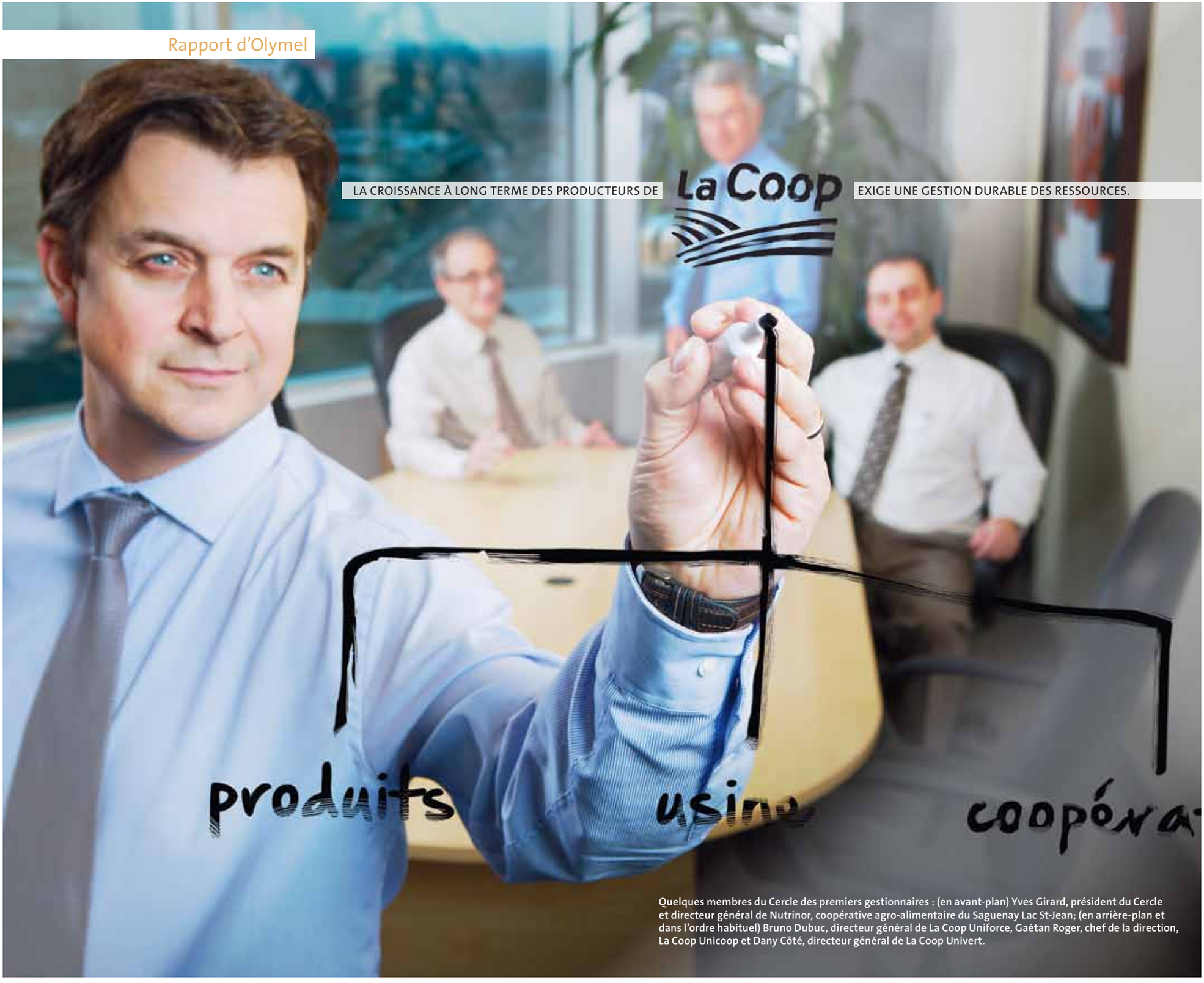

Quelques membres du Cercle des premiers gestionnaires : (en avant-plan) Yves Girard, président du Cercle et directeur général de Nutrinor, coopérative agro-alimentaire du Saguenay Lac St-Jean; (en arrière-plan et dans l'ordre habituel) Bruno Dubuc, directeur général de La Coop Uniforce, Gaétan Roger, chef de la direction, La Coop Unicoop et Dany Côté, directeur général de La Coop Univert.

« ***La croissance*** à long terme de La Coop, c'est vous!
Imaginez ce qu'on pourrait réussir ensemble. »

Au cours de l'exercice 2013, les ventes d'Olymel ont totalisé 2,408 milliards de dollars, soit une augmentation de 68 millions de dollars par rapport aux ventes de 2012. Toutefois, dans un contexte de volatilité des marchés, les profits de l'exercice précédent ont cédé la place à une perte. Le bilan global de l'exercice 2013 est donc décevant, bien qu'à l'exception du porc frais, l'ensemble des secteurs ait enregistré de bonnes performances et que leurs résultats soient encourageants. Dans un contexte incertain, Olymel doit rester concentrée sur deux cibles : le contrôle de ses coûts et la satisfaction de ses clients.

Le dollar canadien a été très près de la parité pendant la plus grande partie de l'année et la reprise américaine a continué d'être anémique. De plus, le marché de la Russie a été fermé aux exportations pendant la majeure partie de l'exercice, et le coût des grains a été en très forte hausse. Conséquemment, les marges viande du porc et de la volaille ont été largement inférieures à celles de 2012.

Les secteurs porc frais Est et porc frais Ouest ont terminé l'exercice avec des résultats négatifs, la marge viande du secteur Ouest demeurant toutefois supérieure à celle de l'Est. Pour Olymel, le fait saillant de l'exercice demeure sans conteste l'acquisition, en janvier 2013, d'un important producteur de porcs de l'Ouest canadien. C'est là un investissement stratégique propre à assurer les approvisionnements de notre usine de Red Deer, en Alberta. Cette acquisition majeure fait désormais d'Olymel le troisième producteur de porcs en importance au Canada. Pour Olymel, ce nouveau champ d'activité nous invite à tirer parti de toutes les synergies possibles pour l'avenir et à amorcer un rapprochement significatif entre nos activités de production et celles de transformation, et cela, tant pour nos opérations de l'Est que celles de l'Ouest.

Parallèlement, le secteur du porc transformé affiche un résultat positif, alors que le secteur bacon a réalisé un redressement solide avec un résultat largement positif, comparativement à des pertes importantes en 2012 et dans les exercices précédents. Finalement, le secteur volaille présente des résultats positifs, mais en baisse par rapport à ceux de l'exercice précédent.

L'année 2013 a apporté son lot de défis. Parmi ceux-ci figure la menace que fait peser, sur l'industrie porcine canadienne, la présence dans les élevages de porcs américains de la diarrhée épidémique porcine, un fléau qui décime de nombreux troupeaux dans plusieurs États américains. Ce problème de santé animale doit rester en tête de nos préoccupations. Olymel participe à la mobilisation générale de l'industrie pour veiller à la mise en œuvre de toutes les mesures de biosécurité possibles afin de protéger le cheptel porcin canadien.

Porc frais

Le secteur porc frais Est affiche un résultat négatif, contrairement à un léger profit au cours de l'exercice précédent. L'interruption des livraisons vers la Russie pendant une bonne partie de l'année, en raison de l'interdiction de l'usage de la ractopamine (Paylean) dans l'élevage des porcs destinés à ce marché, a été un facteur déterminant dans la faiblesse de la marge viande dans l'Est. Quant aux volumes d'abattage, ils ont été en légère hausse, grâce notamment à un nombre plus important de porcs en provenance de l'Ontario, ce qui a compensé la nouvelle baisse du volume de porcs disponible pour Olymel au Québec. Par ailleurs, l'usine de Princeville n'a pu avoir recours au programme de temps partagé en 2013, et

l'établissement d'abattage et de découpe de Vallée-Jonction a dû interrompre ses activités pendant plus d'une semaine en raison d'une importante fuite d'ammoniac. Grâce à la vigilance et au professionnalisme des employés de cette usine, cet incident majeur n'a eu aucune conséquence sur la santé des travailleurs et des citoyens du voisinage.

Au cours de l'exercice 2013, Olymel a une fois de plus démontré sa grande capacité à s'adapter aux changements. Ainsi, le marché russe exigeant des livraisons de produits de porc sans ractopamine a amené Olymel à mettre en place le nouveau protocole de l'Agence canadienne d'inspection des aliments en vue de se conformer à cette exigence et à obtenir la collaboration des producteurs dont les livraisons sont destinées aux usines d'Olymel à Vallée-Jonction, en Beauce, et à Red Deer, en Alberta.

De plus, Olymel a participé activement, en 2013, aux négociations en vue d'une nouvelle convention de mise en marché du porc dans l'Est. Nous avons bon espoir de voir ces négociations déboucher en 2014 sur des conditions de marché avantageuses pour l'ensemble des partenaires concernés.

Le secteur porc frais Ouest enregistre également un résultat négatif après cinq années de profits. La réduction de la marge viande est en grande partie responsable de ce résultat, et s'ajoute à une diminution des volumes d'abattage et à une baisse du poids des porcs. La marge viande de l'Ouest demeure toutefois plus favorable que celle de l'Est, compte tenu d'un meilleur portefeuille clients en raison de la proximité des marchés et d'un coût d'approvisionnement moindre.

Au 31 décembre 2012, et selon le dernier chiffre disponible, la contribution d'Olymel aux exportations canadiennes de viande de porc dans le monde s'élevait à 29,4 %.

Porc transformé et bacon

Par rapport à l'exercice précédent, le secteur de surtransformation du porc présente des résultats en hausse significative pour 2013. Cette performance est attribuable à une augmentation de la marge viande découlant d'un portefeuille clients favorable, ainsi qu'à la stabilité des prix pour des volumes importants liés à des contrats de longue durée.

Par ailleurs, après plusieurs années de résultats négatifs, le secteur du bacon a connu au cours de l'exercice 2013 un revirement majeur, et ce, malgré une baisse des volumes. Plusieurs éléments favorables ont contribué à l'atteinte d'un résultat positif dans ce secteur, dont l'augmentation de la marge viande, la poursuite du plan de mécanisation lancé en 2009 et la réorganisation du secteur à la suite de l'incendie de l'usine de Princeville. Un investissement important dans l'agrandissement de l'usine de Cornwall et la mise en activité d'un nouveau fumoir, dès le mois de février 2014, permettront la diversification de la production et la fabrication d'un plus large éventail de produits de porc transformé. L'usine de Cornwall est par ailleurs redevenue admissible aux exportations vers les États-Unis.

Volaille fraîche et transformée

Contrairement à 2012, les résultats du secteur de la transformation primaire du poulet sont en baisse. Le prix des grains à la hausse a fait grimper le coût du poulet vivant à des niveaux records, que les prix de vente n'ont pu totalement compenser. On constate dans ce secteur un surplus de l'approvisionnement causé par un envahissement du marché intérieur par de la viande de poule importée des États-Unis, ainsi que par une utilisation abusive d'un programme de report des droits de douane. Après plusieurs transactions, dont la dernière est

Dans un contexte incertain, Olymel doit rester concentrée sur deux cibles : le contrôle de ses coûts et la satisfaction de ses clients.

Le fait saillant de l'exercice demeure l'acquisition d'un important producteur de porcs dans l'Ouest canadien. Ce nouveau champ d'activité nous invite à tirer parti de toutes les synergies possibles pour l'avenir.

l'acquisition du volume d'approvisionnement garanti (VAG) d'une entreprise active dans le domaine de la volaille, Olymel et ses partenaires occupent désormais le deuxième rang au Canada en ce qui a trait au volume d'abattage. Dans le secteur de la volaille fraîche, la nouvelle convention, en vigueur depuis septembre 2012, a permis d'encadrer le commerce interprovincial entre le Québec, l'Ontario et le Nouveau-Brunswick.

Inaugurée le 17 mai 2013 par le premier ministre du Nouveau-Brunswick, l'honorable David Alward, l'usine de Sunnymel à Clair, dans la région du Haut-Madawaska, a connu en 2013 son premier exercice d'activité complet. Cet établissement, détenu en copropriété avec le producteur Groupe Westco, a affiché une perte. L'approvisionnement de son quart de jour, qui n'a été complété qu'au deuxième semestre, et les frais de démarrage expliquent en grande partie les résultats de cette première année.

Volaille Giannone, détenue à 50 % par Olymel s.e.c., qui exerce ses activités dans un marché de produits de spécialités, apporte quant à elle une contribution positive, attribuable à une hausse de la marge viande, en dépit d'une légère baisse du volume d'abattage.

Encore une fois cette année, le secteur du dindon enregistre des résultats positifs pour l'exercice 2013, mais moindres que ceux de l'exercice précédent. L'augmentation des coûts d'approvisionnement du dindon vivant en raison du prix élevé des grains, des allocations de production plus élevées créant des surplus sur le marché et la reprise des opérations d'abattage de dindons en Nouvelle-Écosse sont parmi les facteurs qui ont eu une incidence sur la diminution des bénéfices. En ce qui a trait aux dindons lourds destinés à la surtransformation, il faudra suivre attentivement l'évolution des ventes afin de trouver l'équilibre entre la production et la consommation.

Enfin, le secteur de la volaille surtransformée affiche, pour 2013, de meilleurs résultats. Une baisse des coûts d'approvisionnement a entraîné une augmentation de la marge viande, malgré une diminution des volumes de ventes.

La passion de *nourrir le monde*

Alors qu'au cours des dernières années, nous avions accordé toute notre attention à notre expansion, au printemps 2013, le temps était venu d'entreprendre une vaste réflexion sur notre évolution comme entreprise majeure du domaine de la transformation agroalimentaire. Nous avons passé en revue notre mission, nos valeurs, nos défis et les possibilités qui s'offrent à nous. Nous nous sommes également penchés sur l'image que nous souhaitons projeter de notre entreprise auprès de nos clients, des consommateurs, de nos partenaires et de l'ensemble de nos publics. Nous avons procédé à une refonte complète de notre vitrine Internet – Olymel.ca – afin de mieux décrire ce que nous sommes, tout en insistant sur le volet ressources humaines, dans le but de recruter les meilleurs candidats qui souhaitent se joindre à nos équipes, au Québec ou ailleurs au Canada. Nous avons conclu cette démarche en décembre 2013 et le produit final a convaincu toutes les personnes consultées en interne.

Cet exercice nous a donc permis de renouveler notre mission et de conclure que cette dernière se définit pour l'avenir de la manière suivante : *comme chef de file du domaine agroalimentaire, fière de ses origines québécoises, de la qualité irréprochable de ses produits et de ses 10 000 employés, Olymel a comme motivation et mission quotidiennes de nourrir le monde*. Cette dernière expression fera donc désormais partie intégrante d'une signature également revisitée et dont le concept mettra en valeur la célèbre fourchette de notre logo comme une empreinte forte et distinctive de l'identité d'entreprise d'Olymel. Les valeurs qui vont soutenir en permanence cette mission sont l'*intégrité* pour agir sans compromis, le *respect* qui consiste à accorder un second regard sur ce que l'on fait et la *confiance*, sans quoi rien ne vaut. Ces trois valeurs doivent se conjuguer quotidiennement à notre mission et à notre engagement total envers notre ambition qui est d'offrir des produits de qualité, dont la salubrité et la sécurité alimentaire sont irréprochables.

Olymel, qui célébrera son quart de siècle d'existence dans près de deux ans, peut être fière d'avoir réussi à se tailler une place très enviable sur les marchés. En avril, elle a remporté le prix Mercure de Grande Entreprise de l'année 2013 dans le cadre du 33e concours des Mercuriades, organisé par la Fédération des chambres de commerce du Québec. Cet honneur est venu récompenser Olymel pour ses performances exceptionnelles et sa capacité à se maintenir parmi les meilleures. En outre, notre entreprise a également obtenu un deuxième prix Mercure dans la catégorie Gestion proactive de la main d'œuvre/Grande entreprise pour son programme STAR sur la reconnaissance de l'engagement de nos ressources humaines. Du point de vue de la reconnaissance de nos pairs, l'exercice 2013 a donc été faste pour Olymel.

Notre évolution et le renforcement de nos acquis et de notre savoir-faire se poursuivront d'autant plus que nous pouvons compter sur les compétences et l'engagement de nos milliers d'employés. Certains indicateurs comme la réduction de l'absentéisme et de la fréquence des lésions professionnelles, pour une huitième année consécutive, nous démontrent clairement l'engagement de nos employés dans l'amélioration du milieu de travail. Dans la priorité que nous accordons à la salubrité, dans le respect de l'environnement dans nos usines et nos procédés, dans la recherche et l'innovation pour fabriquer des produits sains et correspondant à l'évolution des tendances des consommateurs, dans le développement de programmes de formation, dans nos relations de travail, nous savons que nous pouvons compter sur des cadres et des employés dévoués.

Je tiens donc à remercier l'ensemble des employés pour les efforts qu'ils déploient pour faire d'Olymel une entreprise encore meilleure. J'exprime également ma reconnaissance aux membres du conseil d'administration, et plus particulièrement au président, M. Denis Richard, pour leur incessant soutien envers le développement et la réussite d'Olymel.

Le président-directeur général d'Olymel s.e.c.,

Réjean Nadeau

Olymel contribue pour une part de 29,4 % aux exportations canadiennes de viande de porc dans le monde.

États financiers consolidés

Amélie Grondin, agr.
Experte-conseil en productions végétales
La Coop Covilac

États financiers consolidés

« ***La passion*** de La Coop, c'est vous! Imaginez ce qu'on pourrait réussir ensemble. »

Rapport de la direction

Les états financiers consolidés de La Coop fédérée ainsi que les renseignements financiers contenus dans le rapport annuel pour l'exercice clos le 26 octobre 2013 sont la responsabilité de la direction et ont été approuvés par le conseil d'administration. La responsabilité de la direction à cet égard inclut la sélection de méthodes comptables appropriées ainsi que l'exercice d'un jugement éclairé dans l'établissement d'estimations raisonnables et justes, en accord avec les Normes comptables pour les entreprises à capital fermé.

La direction maintient des systèmes de comptabilité et de contrôles administratifs conçus pour offrir une assurance raisonnable quant à l'exactitude, la pertinence et la fiabilité de l'information financière, de même que la conduite ordonnée et efficace des affaires de la Société. L'ensemble des systèmes est régulièrement évalué par le service de l'audit interne dont les constatations et les recommandations sont périodiquement présentées à la direction et au comité d'audit.

Le conseil d'administration s'assure que la direction s'acquitte de ses responsabilités quant à la présentation de l'information financière et à l'examen des états financiers consolidés et du rapport annuel, principalement par l'entremise de son comité d'audit composé d'administrateurs externes. Le comité d'audit tient régulièrement des réunions avec les auditeurs internes et externes et des représentants de la direction afin de discuter des contrôles internes exercés et d'examiner les états financiers consolidés ainsi que d'autres questions de présentation de l'information financière. Le comité d'audit fait rapport et soumet ses recommandations au conseil d'administration.

Les présents états financiers consolidés ont été audités par Ernst & Young s.r.l./S.E.N.C.R.L., comptables professionnels agréés, auditeurs nommés par les sociétaires, et leur rapport indique l'étendue de leur audit ainsi que leur opinion sur ces états financiers consolidés.

Chef de la direction,

Claude LAFLEUR

Chef des finances,

Paul NOISEUX, CPA, CGA

Montréal, le 16 janvier 2014

Rapport des auditeurs indépendants

Aux sociétaires de

La Coop fédérée

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints de La Coop fédérée, qui comprennent le bilan consolidé au 26 octobre 2013, l'état des résultats consolidé, l'état de la réserve consolidé et l'état des flux de trésorerie consolidé pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers consolidés conformément aux Normes comptables pour les entreprises à capital fermé, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité des auditeurs

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers consolidés, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifiions et réalisions l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures relève du jugement des auditeurs, et notamment de leur évaluation des risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, les auditeurs prennent en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers consolidés afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion

À notre avis, les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de La Coop fédérée au 26 octobre 2013 ainsi que de ses résultats d'exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date conformément aux Normes comptables pour les entreprises à capital fermé.

Ernst & Young s.r.l./s.e.n.c.r.l.[1]

Montréal, Canada

Le 16 janvier 2014

[1] CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique no A120803

ERNST & YOUNG

Société membre d'Ernst & Young Global Limited

Bilan consolidé ▪ *Aux 26 octobre 2013 et 27 octobre 2012*

[en milliers de dollars]	2013	2012
ACTIF		
Actif à court terme		
Débiteurs *[notes 8 et 25]*	393 421 $	403 357 $
Stocks *[note 9]*	384 151	329 299
Impôts sur l'excédent à recevoir	7 973	—
Frais payés d'avance	39 190	44 427
Actif d'impôts futurs *[note 7]*	2 082	1 929
Placements échéant à moins d'un an *[note 12]*	7 821	2 100
	834 638	781 112
Actif à long terme		
Participations dans des coentreprises *[note 10]*	97 371	89 414
Participations dans des entités sous influence notable *[note 11]*	27 734	42 849
Placements *[note 12]*	28 983	22 739
Immobilisations corporelles *[note 13]*	495 061	446 903
Actif au titre des prestations constituées *[note 19]*	6 526	5 418
Écarts d'acquisition	69 238	69 238
Actifs incorporels *[note 14]*	56 259	59 381
	781 172	735 942
	1 615 810 $	1 517 054 $
PASSIF ET AVOIR		
Passif à court terme		
Découverts bancaires	30 010 $	34 311 $
Emprunts bancaires *[note 15]*	12 124	15 623
Créditeurs et charges à payer *[notes 16 et 25]*	513 646	415 501
Revenus reportés	58 938	81 175
Impôts sur l'excédent à payer	—	2 104
Instruments financiers dérivés *[note 24]*	—	229
Ristournes à payer *[note 6]*	118	6 400
Actions privilégiées rachetables à moins d'un an *[note 20]*	2 314	3 073
Obligations découlant des contrats de location-acquisition exigibles à moins d'un an *[note 17]*	2 223	1 384
Dette à long terme exigible à moins d'un an *[note 18]*	8 706	8 706
	628 079	568 506
Passif à long terme		
Obligations découlant des contrats de location-acquisition *[note 17]*	13 344	11 728
Dette à long terme *[note 18]*	201 062	153 965
Crédit reporté *[note 26]*	10 749	10 749
Passif au titre des prestations constituées *[note 19]*	58 637	56 896
Passif d'impôts futurs *[note 7]*	20 410	16 359
	304 202	249 697
Total du passif	932 281	818 203
AVOIR		
Capital social *[note 20]*	261 461	259 452
Réserve	330 332	327 847
Avoir de la Société	591 793	587 299
Participation ne donnant pas le contrôle *[note 4]*	91 736	111 552
Total de l'Avoir	683 529	698 851
	1 615 810 $	1 517 054 $

Engagements et éventualités *[note 22]*
Événements postérieurs à la date du bilan *[note 27]*

Les notes font partie intégrante des états financiers consolidés.

Au nom du conseil d'administration,

Denis RICHARD, administrateur

Ghislain CLOUTIER, administrateur

État des résultats consolidé

Exercices clos les 26 octobre 2013 et 27 octobre 2012

[en milliers de dollars]	2013	2012
Produits *[note 25]*	**5 185 952 $**	4 947 409 $
Charges *[note 5]*		
Coût des ventes, frais de vente et d'administration *[note 25]*	**5 172 580**	4 867 410
Frais financiers	**13 107**	12 063
	5 185 687	4 879 473
Excédent d'exploitation	**265**	67 936
Autres résultats		
Quote-part des résultats des coentreprises	**9 818**	11 948
Quote-part des résultats des entités sous influence notable	**2 042**	2 158
Résultats des autres placements	**1 734**	1 654
Gains (pertes) à la cession d'actifs	**9 868**	(305)
Gain découlant de l'indemnité d'assurance *[note 26]*	**—**	13 194
	23 462	28 649
Excédent avant ristournes et impôts sur l'excédent	**23 727**	96 585
Ristournes *[note 6]*	**73**	32 216
Impôts sur l'excédent *[note 7]*	**4 859**	10 476
Excédent net	**18 795 $**	53 893 $
Attribuable :		
Aux membres de la Société	**18 795 $**	39 649 $
À la participation ne donnant pas le contrôle	**—**	14 244
	18 795 $	53 893 $

Les notes font partie intégrante des états financiers consolidés.

État de la réserve consolidé

Exercices clos les 26 octobre 2013 et 27 octobre 2012

[en milliers de dollars]	2013	2012
Réserve au début de l'exercice	**327 847 $**	313 891 $
Prime au rachat de la participation ne donnant pas le contrôle *[note 4]*	**(11 193)**	(25 693)
Dividendes	**(3 939)**	—
Intérêts sur débenture	**(1 178)**	—
Excédent net attribuable aux membres de la Société	**18 795**	39 649
Réserve à la fin de l'exercice	**330 332 $**	327 847 $

Les notes font partie intégrante des états financiers consolidés.

État des flux de trésorerie consolidé ▪ *Exercices clos les 26 octobre 2013 et 27 octobre 2012*

[en milliers de dollars]	**2013**	2012
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION		
Excédent net	**18 795 $**	53 893 $
Éléments hors caisse :		
Amortissements *[note 5]*	**54 257**	51 965
Pertes (gains) à la cession d'actifs *[note 26]*	**(9 868)**	5 007
Impôts futurs	**3 898**	(3 954)
Gains sur instruments financiers dérivés	**(229)**	(243)
Variation au titre des prestations constituées	**633**	(703)
Quote-part des résultats des coentreprises	**(9 818)**	(11 948)
Quote-part des résultats des entités sous influence notable	**(2 042)**	(2 158)
Ristournes en actions ordinaires	**471**	25 773
	56 097	117 632
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement *[note 21]*	**57 700**	(26 636)
Augmentation du crédit reporté	**—**	10 749
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	**113 797**	101 745
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Acquisition d'entreprise *[note 3]*	**(73 552)**	—
Acquisitions des parts d'une participation ne donnant pas le contrôle d'une filiale *[note 4]*	**(25 310)**	(40 361)
Acquisitions de placements	**(17 982)**	(5 816)
Acquisitions de participations dans des coentreprises	**(2 037)**	(23 150)
Acquisitions de participations dans des entités sous influence notable	**(5 826)**	(20 404)
Produit de la cession de placements	**10 709**	8 588
Produit de la cession de participations dans des coentreprises	**87**	—
Produit de la cession de participations dans des entités sous influence notable	**20 258**	—
Dividendes reçus des coentreprises	**4 311**	3 774
Dividendes reçus des entités sous influence notable	**2 225**	—
Acquisitions d'immobilisations corporelles	**(60 619)**	(39 310)
Produit de la cession d'immobilisations corporelles	**5 307**	2 887
Acquisitions d'actifs incorporels	**(3 817)**	(22 825)
Produit de la cession d'actifs	**5 700**	87
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	**(140 546)**	(136 530)
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Variation nette des emprunts bancaires	**(3 499)**	(11 067)
Remboursement d'obligations découlant des contrats de location-acquisition	**(1 882)**	(1 231)
Produit de l'émission de la dette à long terme	**51 288**	41 527
Remboursement de la dette à long terme	**(4 821)**	(71 662)
Produit de l'émission d'actions privilégiées	**4 307**	83 041
Rachat d'actions privilégiées	**(3 073)**	(1 733)
Dividendes sur actions privilégiées d'investissement	**(3 939)**	—
Intérêts sur débenture non garantie	**(1 178)**	—
Produit de l'émission d'actions ordinaires	**31**	46
Rachat d'actions ordinaires	**(486)**	(7 831)
Versement à la participation ne donnant pas le contrôle	**(5 698)**	(4 949)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	**31 050**	26 141
Diminution (augmentation) des découverts bancaires	**4 301**	(8 644)
Découverts bancaires au début de l'exercice	**(34 311)**	(25 667)
Découverts bancaires à la fin de l'exercice	**(30 010) $**	(34 311) $

Les notes font partie intégrante des états financiers consolidés.

[Tous les montants des tableaux sont exprimés en milliers de dollars.]

1) DESCRIPTION DE L'ENTREPRISE

La Coop fédérée (la « Société ») a été constituée par une loi spéciale du Québec. La Société exerce ses activités principalement dans la Mise en marché et l'Approvisionnement. Le secteur de la Mise en marché concentre ses activités dans la transformation et la commercialisation des viandes porcines et avicoles. Le secteur de l'Approvisionnement fournit les biens et les services nécessaires à l'exploitation d'entreprises agricoles et distribue et commercialise des produits et services pétroliers.

2) PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les présents états financiers consolidés sont préparés conformément à la Partie II du *Manuel de CPA Canada [le « Manuel »] – Comptabilité, « Normes comptables pour les entreprises à capital fermé »* qui énonce les principes comptables généralement reconnus [« PCGR »] pour les entités n'ayant pas d'obligation d'information du public au Canada et comprennent les principales méthodes comptables décrites ci-après.

Principes de consolidation

La Société consolide toutes ses filiales pour lesquelles elle a le pouvoir de définir de manière durable et sans le concours de tiers les politiques stratégiques en matière d'exploitation, d'investissement et de financement. Les états financiers consolidés comprennent les comptes de La Coop fédérée et les filiales significatives suivantes :

Filiales consolidées

Nom	Description	Participation
Agrico Canada Limited	Distributeur secteur Approvisionnement	100 %
Agronomy Company of Canada Ltd	Distributeur secteur Approvisionnement	100 %
Immeuble 9001 l'Acadie s.e.c.	Exploitation de l'immeuble abritant le siège social	100 %
Olymel s.e.c.	Transformation et commercialisation de viandes porcines et avicoles	77 %

Stocks

Les stocks de matières premières et de fournitures sont évalués au moindre du coût établi selon la méthode de l'épuisement successif et de la valeur nette de réalisation, à l'exception des stocks de grains pour revente qui sont évalués à la juste valeur.

Les stocks de produits en cours et de produits finis sont évalués au moindre du coût établi selon les méthodes de l'épuisement successif ou du coût moyen, selon les secteurs, et de la valeur nette de réalisation.

Participations dans des coentreprises

La Société utilise la méthode de la comptabilisation à la valeur de consolidation pour ses participations dans des coentreprises. La Société n'a aucune coentreprise ayant une quote-part supérieure à 10 % de l'excédent avant la quote-part des résultats des coentreprises et des impôts sur l'excédent.

Participations dans des entités sous influence notable

La Société utilise la méthode de la comptabilisation à la valeur de consolidation pour toutes les entités sur lesquelles elle exerce une influence notable sur leurs politiques stratégiques relatives aux activités d'exploitation, d'investissement et de financement. La Société n'a aucune entité sous influence ayant une quote-part supérieure à 10 % de l'excédent avant la quote-part des résultats des entités sous influence notable et des impôts sur l'excédent.

Placements

Le poste placements inclut des placements dans des coopératives qui sont évalués au coût car ils ne comportent pas de cours du marché dans un marché actif. Les prêts hypothécaires et billets à recevoir sont initialement enregistrés à la juste valeur et ils sont comptabilisés par la suite au coût après amortissement, selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Immobilisations corporelles

Propriétés, bâtiments et équipements

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Les biens loués en vertu des contrats de location-acquisition sont capitalisés lorsque pratiquement tous les avantages et les risques afférents à la propriété du bien loué ont été transférés. Le coût des actifs comptabilisés en vertu des contrats de location-acquisition représente le moindre de la valeur actualisée des paiements minimums exigibles en vertu du bail et de la juste valeur du bien loué.

L'amortissement des immobilisations corporelles est calculé en utilisant la méthode de l'amortissement linéaire aux taux suivants fixés en fonction de leur durée de vie estimative :

Pavage	4 % à 20 %
Bâtiments	3 1/3 % à 10 %
Machinerie et équipement	5 % à 33 1/3 %
Matériel roulant	6 2/3 % à 33 1/3 %
Améliorations locatives	Durée du bail
Biens loués en vertu des contrats de location-acquisition	Durée du bail

Animaux de reproduction

Les animaux de reproduction, constitués de truies, sont comptabilisés au coût et amortis, si la valeur de disposition est inférieure au coût, en utilisant la méthode de l'amortissement linéaire en fonction de leur durée de vie estimative évaluée à six mises bas.

Actifs incorporels

Les actifs incorporels amortissables sont comptabilisés au coût et amortis en utilisant la méthode de l'amortissement linéaire en fonction de leur durée de vie estimative.

Marques de commerce

Les marques de commerce sont amorties sur une période de cinq à 20 ans.

Listes de clients

Les listes de clients sont amorties sur une période de sept ans et 15 ans.

Droits

Les droits sont composés de droits de production et de droits d'exclusivité d'approvisionnement. Les droits de production ne sont pas amortis car leur durée de vie est indéfinie et les droits d'exclusivité d'approvisionnement sont amortis sur une période de trois à 20 ans.

Logiciels

Le coût des logiciels et les projets de développement informatique sont capitalisés et amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire sur une période de trois à huit ans. L'amortissement des projets de développement informatique débute lorsque les projets sont terminés.

Dépréciation d'actifs

Actifs financiers

Provisions pour créances douteuses

Les débiteurs, comptabilisés au coût après amortissement, font l'objet d'une révision continue pour dépréciation et sont classés comme ayant subi une moins-value lorsque la Société est d'avis qu'il existe un doute raisonnable qu'il y ait des pertes subies sur ces débiteurs en tenant compte de toutes les circonstances connues à la date de révision. Les reprises sont permises, mais la valeur comptable ajustée de l'actif financier ne doit pas être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de la reprise si la dépréciation n'avait pas été comptabilisée.

2) PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES [suite]

Dépréciation d'actifs [suite]

Actifs financiers [suite]

Provisions pour pertes sur créances

Les placements dans les coopératives, comptabilisés au coût, font l'objet d'une dépréciation dans l'éventualité de difficultés financières reflétées lors de l'analyse des rapports financiers de ces entités. Les reprises sont permises, mais la valeur comptable ajustée de l'actif financier ne doit pas être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de la reprise si la dépréciation n'avait pas été comptabilisée.

Les prêts hypothécaires et les billets à recevoir, comptabilisés au coût après amortissement, font l'objet d'une révision continue pour dépréciation et sont classés comme ayant subi une moins-value lorsque la Société est d'avis qu'il existe un doute raisonnable quant au recouvrement ultime d'une partie du capital et des intérêts. L'indication d'une perte de valeur est établie lors de la revue de certains ratios financiers des entités. Les reprises sont permises, mais la valeur comptable ajustée de l'actif financier ne doit pas être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de la reprise si la dépréciation n'avait pas été comptabilisée.

Actifs à long terme amortissables

Les immobilisations corporelles et les actifs incorporels amortissables sont passés en revue pour déterminer s'ils ont subi une réduction de valeur lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que la valeur comptable d'un actif pourrait ne pas être recouvrable. La dépréciation est évaluée en comparant la valeur comptable d'un actif destiné à être conservé et utilisé au total des flux de trésorerie nets futurs non actualisés prévus à l'utilisation ainsi qu'avec sa valeur résiduelle. Si la Société considère que la valeur des actifs a subi une dépréciation, le montant de la dépréciation à comptabiliser correspond à l'excédent de la valeur comptable des actifs sur la juste valeur, laquelle est généralement calculée selon la méthode des flux de trésorerie actualisés. Une perte de valeur qui est constatée est présentée à l'état des résultats consolidé et la valeur comptable de l'actif est ramenée à sa juste valeur. Une perte de valeur ne doit pas faire l'objet de reprises si la juste valeur de l'actif à long terme en question s'accroît ultérieurement.

Actifs incorporels à durée de vie indéfinie

Les droits de production doivent faire l'objet d'un test de dépréciation si des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait excéder leur juste valeur. La dépréciation est calculée en comparant la valeur comptable des actifs incorporels avec leur juste valeur, laquelle est généralement établie d'après les flux de trésorerie actualisés. Lorsque la valeur comptable des actifs incorporels excède leur juste valeur, une perte de valeur d'un montant équivalent à cet excédent est comptabilisée. Une perte de valeur ne doit pas faire l'objet de reprises si la juste valeur de l'actif incorporel en question s'accroît ultérieurement.

Écarts d'acquisition

Les écarts d'acquisition représentent l'excédent du prix d'acquisition par rapport à la juste valeur des actifs nets acquis. Les écarts d'acquisition ne font pas l'objet d'amortissement, mais sont plutôt soumis à un test de dépréciation si des événements ou des changements de situations indiquent qu'ils pourraient avoir subi une dépréciation. Au cours du test de dépréciation, la valeur comptable de l'unité d'exploitation, comprenant l'écart d'acquisition, est comparée à sa juste valeur. Lorsque la valeur comptable de l'unité d'exploitation excède sa juste valeur, une perte de valeur de l'écart d'acquisition est comptabilisée jusqu'à concurrence du montant comptabilisé de l'écart d'acquisition lié à l'unité d'exploitation. Toute dépréciation de la valeur comptable par rapport à la juste valeur est imputée aux résultats consolidés de l'exercice au cours duquel la baisse de valeur s'est produite. Les pertes de valeur des écarts d'acquisition ne peuvent faire l'objet de reprises.

Revenus reportés

Les revenus reportés correspondent aux sommes facturées pour des marchandises dont la propriété ne s'est pas encore transférée à l'acheteur.

Constatation des produits

Les produits sont constatés lorsque les risques et avantages importants inhérents à la propriété des marchandises vendues ont été transférés à l'acheteur, que l'estimation du produit de la vente est raisonnablement sûre et que la perception des produits est raisonnablement assurée. Ce moment coïncide généralement avec la réception des marchandises par l'acheteur.

Recherche et développement

Les frais de recherche et développement sont comptabilisés à titre de charges dans l'état des résultats consolidé dans l'exercice où ils ont été engagés.

Conversion des devises

Les opérations conclues en devises sont converties en dollars canadiens, selon la méthode temporelle. En vertu de cette méthode, les éléments monétaires du bilan consolidé sont convertis aux taux de change en vigueur à la fin de l'exercice, tandis que les éléments non monétaires sont convertis aux taux de change en vigueur à la date des opérations. Les produits et les charges sont convertis aux taux de change en vigueur à la date des opérations. Les gains et les pertes résultant de la conversion sont compris dans les résultats consolidés.

Avantages sociaux futurs

La Société offre des régimes à prestations déterminées et à cotisations déterminées qui procurent à la plupart de ses salariés le paiement des prestations de retraite et des avantages complémentaires de retraite. Les régimes de retraite à prestations déterminées sont fondés soit sur le salaire de carrière ou sur le salaire final moyen. Certaines prestations de retraite sont indexées en fonction des conditions économiques.

Les avantages complémentaires de retraite offerts par la Société à ses retraités comprennent des prestations pour des soins de santé et de l'assurance-vie.

Le coût des prestations de retraite et des avantages complémentaires de retraite gagnés par les salariés est établi par calculs actuariels selon la méthode de répartition des prestations au prorata des années de service, à partir des hypothèses à long terme les plus probables de la direction concernant la croissance de la rémunération, l'âge de départ à la retraite ou la cessation d'emploi des salariés et la croissance des coûts prévus des soins de santé.

Les actifs des régimes sont évalués à leur juste valeur. Les obligations au titre des régimes sont actualisées selon les taux d'intérêt du marché à l'égard d'instruments de créances de qualité supérieure qui correspondent à l'échéance et aux montants prévus des versements de prestations.

Le coût des services passés découlant des modifications apportées aux régimes est reporté et amorti selon la méthode linéaire sur la durée résiduelle moyenne d'activité des salariés actifs à la date des modifications.

Les gains actuariels ou les pertes actuarielles résultent de l'écart entre le rendement à long terme réel des actifs des régimes au cours d'une période et le rendement prévu pendant cette période, ou des modifications apportées aux hypothèses actuarielles utilisées pour déterminer l'obligation au titre des prestations constituées. L'excédent des gains et pertes actuariels nets sur 10 % du montant le plus élevé entre les obligations au titre des prestations constituées et la juste valeur des actifs des régimes est porté aux résultats consolidés sur la durée résiduelle moyenne d'activité des salariés actifs. La durée résiduelle moyenne d'activité des salariés actifs pour les sept régimes de retraite varie entre sept ans et 13 ans et celle relative au programme de retraite anticipée varie entre un an et six ans. La durée résiduelle moyenne d'activité des salariés actifs couverts par les régimes d'avantages complémentaires de retraite est de 13 ans.

2) PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES [suite]

Ristournes

Le montant et le mode de paiement des ristournes sont déterminés par le conseil d'administration après la fin de l'exercice. Le calcul des ristournes est établi en fonction des volumes d'achat des sociétaires. Les ristournes sont comptabilisées au cours de l'exercice auquel elles se rapportent. Dans le cas des ristournes en actions, les actions sont considérées comme étant émises à la fin de l'exercice qui précède la résolution du conseil d'administration.

Instruments financiers

La Société évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers à la juste valeur et les évaluations subséquentes sont enregistrées au coût après amortissement, selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement, selon la méthode du taux d'intérêt effectif, se composent des débiteurs. Les passifs financiers évalués au coût après amortissement se composent des découverts bancaires, des emprunts bancaires, des créditeurs et charges à payer, des revenus reportés et des ristournes à payer.

Les placements dans des coopératives présentés dans les placements sont évalués au coût car ils ne comportent pas de cours du marché dans un marché actif. Les participations dans des coentreprises et les participations dans des entités sous influence notable sont comptabilisées à la valeur de consolidation. Les prêts hypothécaires et billets à recevoir sont évalués initialement à la juste valeur. Les évaluations subséquentes sont enregistrées au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les actions privilégiées et la dette à long terme sont évaluées initialement à la juste valeur. Les évaluations subséquentes sont enregistrées au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Pour la Société, cette évaluation correspond généralement au coût soit en raison de l'utilisation d'un taux flottant pour certains emprunts ou parce que la direction estime que la juste valeur des emprunts comportant un taux fixe ne diffère pas beaucoup de leur valeur comptable, compte tenu de l'échéance prochaine de certains et des taux qui pourraient actuellement être obtenus par la Société pour des emprunts comportant des conditions et des échéances similaires.

Les produits et les charges d'intérêt des actifs et des passifs financiers sont comptabilisés dans le poste « Frais financiers » à l'état des résultats consolidé. Les gains et les pertes afférents aux actifs et aux passifs financiers sont comptabilisés au poste « Coût des ventes, frais de vente et d'administration ». Lorsqu'ils sont afférents à la disposition, les gains et les pertes sont comptabilisés au poste « Gains (pertes) à la cession d'actifs ».

Instruments financiers dérivés

Conformément à sa stratégie de gestion des risques, la Société a recours à des instruments financiers dérivés pour gérer les risques de change, les risques liés aux prix de certaines denrées et les risques de taux d'intérêt. Les instruments financiers dérivés comprennent des contrats de change, des swaps de devises, des contrats à terme sur le prix de denrées et des swaps de taux d'intérêt. La Société n'utilise pas d'instruments financiers dérivés à des fins de spéculation.

Lorsque la Société documente ses relations de couverture de flux de trésorerie ainsi que ses objectifs et sa stratégie de gestion de risque et démontre qu'elles sont suffisamment efficaces au moment de la mise en place de la couverture et tout au long de la période de couverture, la comptabilité de couverture est utilisée.

Les instruments financiers dérivés que la Société a choisi de désigner comme éléments de couverture de trésorerie ne sont pas comptabilisés avant leur échéance. Les gains et les pertes auxquels l'élément de couverture donne lieu sont comptabilisés lorsque l'élément couvert influe sur les résultats consolidés. Les instruments financiers dérivés sont évalués à la juste valeur, soit le montant approximatif qui peut être obtenu en règlement de ces instruments aux taux pratiqués sur le marché. La tranche des gains et des pertes sur l'élément de couverture est comptabilisée à titre de rajustement des revenus ou des dépenses de l'élément couvert connexe. Les gains et les pertes réalisés sur ces contrats figurent dans le poste « Coût des ventes, frais de vente et d'administration ».

Contrats de change et swaps de devises
La Société effectue fréquemment des ventes et des achats à l'étranger principalement en devises américaine, japonaise et australienne. Afin de protéger ces opérations contre les risques découlant des variations de taux de change, elle utilise des contrats de change et des swaps de devises. Les gains et les pertes découlant des contrats de change et swaps de devises utilisés à des fins de couverture de flux de trésorerie d'opérations futures sont comptabilisés dans l'état des résultats consolidé au moment de la réalisation de ces opérations.

Swaps de taux d'intérêt
La Société peut avoir recours à des swaps de taux d'intérêt pour gérer le risque de taux d'intérêt. Les gains et les pertes découlant des swaps de taux d'intérêt utilisés à des fins de couverture de flux de trésorerie sont comptabilisés dans l'état des résultats consolidé lorsque l'élément couvert a influé sur les résultats.

Une relation de couverture est rompue si la couverture cesse d'être efficace, et le gain ou la perte non réalisé sur l'instrument financier dérivé connexe est imputé aux résultats consolidés.

Les instruments financiers dérivés qui ne sont pas désignés comme des éléments de couverture sont évalués à la juste valeur, soit le montant approximatif qui peut être obtenu en règlement de ces instruments aux taux pratiqués sur le marché. Les gains et les pertes résultant de la réévaluation à la fin de chaque exercice sont enregistrés à l'état des résultats consolidé.

Contrats à terme sur le prix de denrées
La Société effectue fréquemment des ventes et des achats de grains afin de couvrir certains risques futurs identifiables liés au prix de ces denrées. La Société n'utilise pas la comptabilité de couverture pour les contrats à terme sur le prix de denrées. Par conséquent, les gains et les pertes sur ces contrats, matérialisés ou non, figurent dans le poste « Coût des ventes, frais de vente et d'administration ».

Swap de taux d'intérêt
La Société a également eu recours à un swap de taux d'intérêt pour gérer le risque de taux d'intérêt. La Société n'utilisait pas la comptabilité de couverture pour cet instrument financier dérivé. Par conséquent, les gains et les pertes sur ce contrat ont été constatés dans le poste « Frais financiers » de la Société.

Obligations environnementales

Les charges environnementales relatives aux opérations courantes sont comptabilisées comme charges ou capitalisées selon leur nature. Les charges courantes causées par des événements passés et qui ne contribuent pas à générer des revenus futurs sont inscrites aux résultats consolidés de l'exercice courant. Des passifs sont inscrits lorsque les charges sont probables et peuvent être raisonnablement estimées.

Impôts sur l'excédent

La Société utilise la méthode des impôts futurs pour comptabiliser ses impôts sur l'excédent. Les actifs et les passifs d'impôts futurs sont comptabilisés pour tenir compte des incidences fiscales futures des écarts temporaires entre la valeur comptable des actifs et des passifs et leur valeur fiscale. Les actifs et les passifs d'impôts futurs sont mesurés à l'aide des taux d'imposition pratiquement en vigueur qui seront appliqués au cours de l'exercice où les écarts devraient se résorber. Une provision pour moins-value est comptabilisée afin de réduire la valeur comptable des actifs d'impôts futurs lorsqu'il est plus probable qu'improbable que ces actifs ne seront pas réalisés.

Exercice

La Société termine son exercice le dernier samedi d'octobre. Les exercices clos le 26 octobre 2013 et le 27 octobre 2012 comprennent 52 semaines.

3) ACQUISITION D'ENTREPRISE

Le 20 janvier 2013, la filiale Olymel s.e.c. a procédé à l'acquisition des actifs d'un important producteur de porcs dans l'Ouest canadien, pour une considération totale de 73 552 000 $. La répartition des actifs nets est provisoire et sujette à des ajustements jusqu'à ce que la répartition finale soit complétée.

La valeur totale des actifs nets acquis ainsi que la contrepartie totale versée se détaillent comme suit :

	Total
Actifs nets acquis	
Actifs à court terme	41 688 $
Immobilisations corporelles	36 784
Total de l'actif acquis	78 472
Passifs à court terme	1 199
Obligation découlant d'un contrat de location-acquisition	3 721
Total du passif pris en charge	4 920
Contrepartie versée	
Comptant	73 552 $

4) ACQUISITIONS DES PARTS D'UNE PARTICIPATION NE DONNANT PAS LE CONTRÔLE D'UNE FILIALE

Le 7 mars 2013, un des groupes d'actionnaires sans contrôle d'une filiale de la Société, détenant 22 % des parts de cette filiale, a exercé son option de vente de la totalité de ses parts à la Société, qui a l'obligation de les racheter. Le prix d'achat d'un montant de 129 178 600 $ sera versé en un maximum de onze tranches annuelles et au plus tard le 15 août 2023, selon une entente de rachat prédéterminée dont les modalités sont définies dans la convention de société de la filiale, ou plus rapidement, selon la volonté de la Société, plus une considération équivalente au taux de base d'une institution financière moins 1 % sur les tranches non acquises.

La première tranche de 3,4 % du 22 % a été acquise le 20 juin 2013, pour une considération totale de 20 018 000 $. L'excédent de la juste valeur de la contrepartie versée sur la valeur comptable de la participation ne donnant pas le contrôle a été comptabilisé en réduction de la réserve pour un montant de 5 900 000 $ et la participation ne donnant pas le contrôle a été diminuée de 14 118 000 $.

Au cours de l'exercice 2010, la Société a acquis d'un autre groupe d'actionnaires sans contrôle 17,6 % des parts de cette même filiale de la Société. Le prix d'achat d'un montant de 146 880 000 $ doit être versé en quatre tranches annuelles, égales et consécutives ou plus rapidement, selon la volonté de la Société, plus une considération équivalente au taux préférentiel d'une institution financière plus 1 ½ % sur les tranches non acquises.

La première tranche de 4,4 % du 17,6 % a été acquise le 2 août 2010, pour une considération totale de 36 720 000 $. La deuxième tranche de 4,4 % du 17,6 % a été acquise le 1er août 2011, pour une considération totale de 38 704 000 $. La troisième tranche de 4,4 % du 17,6 % a été acquise le 1er août 2012, pour une considération totale de 40 361 000 $. L'excédent de la juste valeur de la contrepartie totale versée sur la valeur comptable de la participation ne donnant pas le contrôle a été comptabilisé en réduction de la réserve pour un montant de 25 693 000 $ en 2012 et la participation ne donnant pas le contrôle a été diminuée de 14 668 000 $. La dernière tranche de 4,4 % du 17,6 %, soit la quatrième, sera acquise au cours de l'exercice 2014 pour une considération totale de 36 720 000 $ plus une considération équivalente au taux préférentiel d'une institution financière plus 1 ½ %. Une prime au rachat d'un montant de 5 293 000 $ a été comptabilisée en réduction de la réserve en 2013.

5) CHARGES

Les charges comprennent les éléments suivants :

	2013	2012
Coût des stocks	4 896 518 $	4 602 490 $
Amortissement des immobilisations corporelles	45 622	45 069
Amortissement des actifs incorporels	8 006	6 568
Amortissement des coûts de transaction	629	328
Intérêts sur les emprunts bancaires	321	212
Intérêts sur les obligations découlant des contrats de location-acquisition	703	452
Intérêts sur la dette à long terme	12 344	11 630
Intérêts sur les actions privilégiées	681	628
Intérêts créditeurs	(1 571)	(1 187)

6) RISTOURNES

Aucune ristourne n'a été déclarée pour l'exercice clos le 26 octobre 2013.

	2013	2012
Au comptant	— $	6 443 $
Actions ordinaires de classe B-1	—	4 832
Actions ordinaires de classe D-1	—	20 941
	— $	32 216 $

Un montant de 73 000 $ a été enregistré en 2013 à titre d'ajustement de ristournes déclarées en 2012.

7) IMPÔTS SUR L'EXCÉDENT

Les principales composantes des impôts sur l'excédent se présentent comme suit :

	2013	2012
Exigibles	961 $	14 430 $
Futurs	3 898	(3 954)
Impôts sur l'excédent	4 859 $	10 476 $

Le rapprochement entre la charge d'impôts et le montant obtenu, en multipliant l'excédent après ristournes par les taux d'imposition prévus par la loi, se résume comme suit :

	2013	2012
Excédent avant ristournes et impôts sur l'excédent	23 727 $	96 585 $
Ristournes	73	32 216
Excédent aux fins du calcul de la charge d'impôts	23 654	64 369
Impôts aux taux combinés fédéral et provincial de 26,59 % [27 % en 2012]	6 290	17 380
Quote-part de la participation ne donnant pas le contrôle	—	(3 845)
Incidence des charges non déductibles fiscalement	1 464	496
Participation dans des coentreprises	(2 814)	(3 225)
Participation dans des entités imposables sous influence notable	(328)	(277)
Autres éléments	247	(53)
Impôts sur l'excédent	4 859 $	10 476 $

Les principales composantes des actifs et des passifs d'impôts futurs s'établissent comme suit :

	2013	2012
Provisions et réserves non déductibles fiscalement	2 403 $	2 328 $
Stocks	99	116
Autres éléments nets	(420)	(515)
Actif d'impôts futurs à court terme	2 082 $	1 929 $

Excédent de la valeur comptable sur la valeur fiscale :

Immobilisations corporelles	(26 209) $	(25 379) $
Actifs incorporels	(5 787)	(4 272)
Placements	(2 842)	(1 950)
Avantages sociaux futurs	12 323	12 024
Ristournes à reporter	1 523	3 218
Pertes reportables	582	—
Passif d'impôts futurs à long terme	(20 410) $	(16 359) $

8) DÉBITEURS

	2013	2012
Comptes clients	396 719 $	406 854 $
Provisions pour créances douteuses	(3 298)	(3 497)
	393 421 $	403 357 $

Au 26 octobre 2013, la valeur comptable des comptes clients dépréciés totalise 7 443 000 $ [8 854 000 $ en 2012].

9) STOCKS

Les stocks se détaillent comme suit :

	2013	2012
Stocks de mise en marché	219 458 $	157 604 $
Stocks d'approvisionnement	164 693	171 695
	384 151 $	329 299 $

La valeur comptable des stocks comptabilisés à la valeur nette de réalisation est de 49 552 000 $ [63 074 000 $ en 2012].

Le montant de dépréciation des stocks comptabilisé en charge pour l'exercice est de 7 291 000 $ [7 910 000 $ en 2012].

Il n'y a eu aucune reprise de dépréciation comptabilisée dans les stocks en 2013 et 2012.

Les stocks de mise en marché sont donnés en nantissement de la dette à long terme *[note 18]*.

10) PARTICIPATIONS DANS DES COENTREPRISES

	2013	2012
Actions détenues à 50 % du secteur de l'Approvisionnement	63 639 $	57 881 $
Actions dont le pourcentage de détention varie entre 50 % et 67,7 % du secteur de la Mise en marché	33 732	31 533
	97 371 $	89 414 $

11) PARTICIPATIONS DANS DES ENTITÉS SOUS INFLUENCE NOTABLE

	2013	2012
Actions dont le pourcentage de détention varie entre 7,58 % et 47,58 % [7,58 % et 50 % en 2012] du secteur de l'Approvisionnement	27 734 $	42 849 $

12) PLACEMENTS

	Valeur comptable	2013	2012
Placements dans des coopératives			
Actions et autres titres de coopératives d'approvisionnement	Coût	739 $	752 $
Actions et autres titres de coopératives affiliées	Coût	7 025	4 597
		7 764	5 349
Prêts hypothécaires et billets à recevoir	Coût amorti	29 040	19 490
		36 804	24 839
Placements échéant à moins d'un an		7 821	2 100
		28 983 $	22 739 $

13) IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2013			2012
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
Terrains	34 172 $	— $	34 172 $	33 685 $
Pavage	14 700	9 655	5 045	4 400
Bâtiments	403 687	173 699	229 988	202 123
Machinerie et équipement	701 073	506 905	194 168	187 889
Matériel roulant	23 287	18 825	4 462	4 656
Améliorations locatives	6 399	5 780	619	579
Animaux de reproduction	9 748	—	9 748	—
Biens loués en vertu des contrats de location-acquisition				
Bâtiments	13 673	928	12 745	9 579
Machinerie et équipement	4 583	1 062	3 521	3 992
Matériel roulant	645	52	593	—
	1 211 967 $	716 906 $	495 061 $	446 903 $

14) ACTIFS INCORPORELS

	2013			2012
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
Marques de commerce	13 003 $	6 091 $	6 912 $	8 088 $
Listes de clients	21 236	4 013	17 223	14 199
Droits d'exclusivité d'approvisionnement	31 913	8 151	23 762	27 178
Droits de production	1 329	—	1 329	3 636
Logiciels	18 187	11 154	7 033	6 280
	85 668 $	29 409 $	56 259 $	59 381 $

Les logiciels et projets de développement informatique sont développés à l'interne.

15) EMPRUNTS BANCAIRES

Le montant d'emprunts bancaires provient de facilités de crédit à demande pour deux filiales.

Pour l'une des filiales, la facilité de crédit à demande, renouvelable annuellement, par voies de découverts, d'avances, de lettres de crédit et de lettres de garantie, totalise 12 000 000 $ en 2013 et 2012, jusqu'à concurrence d'un montant global de 6 000 000 $ pour les lettres de crédit et les lettres de garantie. Le montant utilisé au 26 octobre 2013 par voie de découvert est de 7 529 000 $ [10 209 000 $ en 2012] et porte intérêt au taux préférentiel, soit 3 % en 2013 et 2012. La Société est garante solidairement de la totalité des sommes dues en vertu de cette entente.

Pour la seconde filiale, le prêt à demande est renouvelable annuellement au montant autorisé de 6 500 000 $ en 2013 et 2012, dont 4 595 000 $ est utilisé en 2013 [5 414 000 $ en 2012] pour lequel une portion a été fixée à taux fixe, soit 2,67 % [deux portions ont été fixées à 2,64 % et 2,71 % en 2012] et une autre portion a été fixée au taux préférentiel majoré de 0,25 %, soit 3,25 % en 2013 et 2012. Le prêt à demande est garanti par les débiteurs et les stocks de cette filiale d'une valeur comptable de 6 889 000 $ [9 166 000 $ en 2012].

16) CRÉDITEURS ET CHARGES À PAYER

	2013	2012
Comptes fournisseurs et charges à payer	492 860 $	394 201 $
Sommes à remettre à l'État	20 317	20 631
Intérêts courus sur la dette à long terme	469	669
	513 646 $	415 501 $

17) OBLIGATIONS DÉCOULANT DES CONTRATS DE LOCATION-ACQUISITION

	2013	2012
Obligation découlant d'un contrat de location-acquisition, portant intérêt au taux fixe de 3 % et au taux préférentiel majoré de 1 %, soit 4 % en 2013 et 2012, remboursable par versements mensuels de 135 005 $, capital et intérêts, échéant en juillet 2021	11 116 $	12 333 $
Obligations découlant des contrats de location-acquisition, portant intérêt à des taux fixes variant de 1,90 % à 3 % [3 % en 2012], remboursables par versements mensuels variant de 9 180 $ à 13 917 $ en capital, échéant entre mars 2016 et juin 2017	1 160	779
Obligation découlant d'un contrat de location-acquisition, portant intérêt au taux fixe de 10,38 %, remboursable par versements mensuels de 75 000 $, capital et intérêts, échéant en janvier 2015	3 291	—
	15 567	13 112
Obligations découlant des contrats de location-acquisition exigibles à moins d'un an	2 223	1 384
	13 344 $	11 728 $

Les paiements minimums exigibles au cours des prochains exercices s'établissent comme suit :

2014	2 925 $
2015	4 798
2016	1 927
2017	1 746
2018	1 633

Les paiements minimums des obligations découlant des contrats de location-acquisition comprennent des intérêts de 2 089 000 $ sur ces obligations.

18) DETTE À LONG TERME

	2013	2012
Facilité de crédit[1] utilisée par voie d'emprunts sur marge au taux préférentiel de 3 % en 2013 et 2012 et par voie d'acceptations bancaires à un taux de 3,36 % [2,59 % à 2,60 % en 2012], renouvelable en juin 2016	**109 653 $**	57 966 $
Crédit à terme, à taux fixe de 5 % en 2013 et 2012, remboursable par versement annuel en capital de 20 000 000 $, à compter du 11 juillet 2020 jusqu'en juillet 2022	**60 000**	60 000
Billet à terme, à taux fixe de 7,75 % en 2013 et 2012, remboursable par versements mensuels de 263 621 $, capital et intérêts, échéant le 1er janvier 2018	**11 423**	13 608
Emprunts hypothécaires de la filiale immobilière, garantis par des hypothèques mobilières et immobilières, au taux préférentiel plus 0,25 %, soit 3,25 % en 2013 et 2012, remboursables par versements mensuels en capital de 81 518 $, échéant le 31 octobre 2016	**9 104**	10 082
Emprunt hypothécaire d'une filiale, garanti par une hypothèque sur un bâtiment et un terrain de la filiale pour une valeur comptable de 11 478 000 $ au 26 octobre 2013 [10 771 000 $ en 2012], portant intérêt au taux fixe de 7,76 % en 2013 et 2012, remboursable par versements mensuels de 83 404 $, capital et intérêts, échéant en mars 2023	**7 959**	8 327
Emprunts hypothécaires et autres dettes, à des taux variant de 0 % à 7,25 % [0 % à 8 % en 2012] échéant entre novembre 2013 et janvier 2023	**12 471**	14 013
	210 610	163 996
Coûts de transaction	**(842)**	(1 325)
	209 768	162 671
Dette à long terme exigible à moins d'un an	**8 706**	8 706
	201 062 $	153 965 $

1. La Société dispose d'une facilité de crédit globale de 300 000 000 $ de crédit rotatif. La Société peut utiliser ce crédit selon les formes suivantes : emprunts sur marge en dollars canadiens ou américains, acceptations bancaires, avances LIBOR et lettres de garantie. Le taux d'intérêt est déterminé à partir d'une grille de taux qui varie en fonction d'un ratio financier calculé trimestriellement sur une base consolidée *[note 27]*.

La facilité de crédit, le crédit à terme et le billet à terme, totalisant 181 076 000 $ au 26 octobre 2013 [131 574 000 $ en 2012] sont nantis par des hypothèques de premier rang sur la majorité des actifs corporels et incorporels actuels et futurs de la filiale Olymel s.e.c. et de ses filiales.

La dette à long terme de la Société est sujette au respect de certains ratios financiers calculés sur la base des états financiers consolidés de la Société. En date du 26 octobre 2013, la Société respecte ces ratios financiers.

Les remboursements de capital exigibles au cours des cinq prochains exercices s'établissent comme suit :
2014 – 8 706 000 $; 2015 – 4 943 000 $; 2016 – 120 883 000 $; 2017 – 4 620 000 $; 2018 – 2 497 000 $.

19) AVANTAGES SOCIAUX FUTURS

La Société évalue ses obligations au titre des prestations constituées et la juste valeur des actifs des régimes à la fin de chaque exercice. Les évaluations actuarielles les plus récentes des régimes de retraite aux fins de la capitalisation ont été effectuées en date du 31 décembre 2012. L'évaluation actuarielle pour les avantages complémentaires de retraite a été effectuée en date du 31 mai 2011. Les prochaines évaluations actuarielles doivent être effectuées en date du 31 décembre 2013 pour les régimes de retraite et en date du 31 mai 2014 pour les avantages complémentaires de retraite.

Les informations relatives aux régimes de retraite et aux avantages complémentaires se présentent comme suit :

2013	Régimes de retraite	Avantages complémentaires	Total
Obligations au titre des prestations constituées	183 905 $	26 100 $	210 005 $
Juste valeur des actifs des régimes	165 806	—	165 806
Situation de capitalisation – déficit	(18 099)	(26 100)	(44 199)
Gain actuariel net non amorti	(8 657)	(1 352)	(10 009)
Coût non amorti des services passés	2 097	—	2 097
Passif au titre des prestations constituées	(24 659) $	(27 452) $	(52 111) $

L'actif (le passif) au titre des prestations constituées est présenté comme suit au bilan consolidé de la Société :

	Régimes de retraite	Avantages complémentaires	Total
Actif au titre des prestations constituées	6 526 $	— $	6 526 $
Passif au titre des prestations constituées	(31 185)	(27 452)	(58 637)
Passif au titre des prestations constituées	(24 659) $	(27 452) $	(52 111) $

2012	Régimes de retraite	Avantages complémentaires	Total
Obligations au titre des prestations constituées	188 969 $	25 972 $	214 941 $
Juste valeur des actifs des régimes	138 088	—	138 088
Situation de capitalisation – déficit	(50 881)	(25 972)	(76 853)
Perte actuarielle nette non amortie	24 258	455	24 713
Coût non amorti des services passés	662	—	662
Passif au titre des prestations constituées	(25 961) $	(25 517) $	(51 478) $

L'actif (le passif) au titre des prestations constituées est présenté comme suit au bilan consolidé de la Société :

	Régimes de retraite	Avantages complémentaires	Total
Actif au titre des prestations constituées	5 418 $	— $	5 418 $
Passif au titre des prestations constituées	(31 379)	(25 517)	(56 896)
Passif au titre des prestations constituées	(25 961) $	(25 517) $	(51 478) $

20) CAPITAL SOCIAL

Le capital social de la Société est variable et illimité quant au nombre d'actions qui peuvent être émises, et les privilèges, restrictions et conditions y afférents sont déterminés par le conseil d'administration. Le capital social se compose de ce qui suit :

Actions privilégiées

Actions privilégiées de classe A, d'une valeur nominale de 1 $, ne comportant pas de droit de vote et rachetables à leur valeur nominale sur décision du conseil d'administration. Elles sont émises lors de la conversion des actions ordinaires souscrites par un sociétaire qui ne remplit pas les obligations de son contrat avec la Société ou lorsque les obligations du contrat ne sont pas renouvelées.

Actions privilégiées d'investissement

Actions privilégiées d'investissement Série 1 – FSTQ, d'une valeur nominale de 100 $, ne comportant pas de droit de vote et rachetables à leur valeur nominale sur décision du conseil d'administration à compter du 31 mai 2015. Elles comportent un dividende annuel au taux fixé par la convention de souscription Série 1 – FSTQ, cumulatif et préférentiel à l'exception des intérêts sur les actions du Régime d'investissement coopératif et payable semestriellement.

Actions privilégiées d'investissement Série 2 – CRCD, d'une valeur nominale de 100 $, ne comportant pas de droit de vote et rachetables à leur valeur nominale sur décision du conseil d'administration à compter du 31 mai 2016. Elles comportent un dividende annuel au taux fixé par la convention de souscription Série 2 – CRCD, cumulatif et préférentiel à l'exception des intérêts sur les actions du Régime d'investissement coopératif et payable semestriellement. Une débenture non garantie au montant de 20 000 000 $, à taux fixe de 6,72 %, est remboursable annuellement en actions privilégiées d'investissement Série 2 – CRCD, d'une valeur nominale de 100 $ chacune, pour un montant de 6 000 000 $ et deux montants de 7 000 000 $ à compter d'août 2013 jusqu'en août 2015.

Actions privilégiées d'investissement Série 3 – ESSOR 2013, d'une valeur nominale de 100 $, ne comportant pas de droit de vote et rachetables à leur valeur nominale sur décision du conseil d'administration à compter du 31 mai 2015. Elles comportent un dividende annuel au taux fixé par la convention de souscription Série 3 – ESSOR 2013, cumulatif et préférentiel à l'exception des intérêts sur les actions du Régime d'investissement coopératif et payable semestriellement.

Actions privilégiées d'investissement Série 4 – FONDACTION 2013, d'une valeur nominale de 100 $, ne comportant pas de droit de vote et rachetables à leur valeur nominale sur décision du conseil d'administration à compter du 31 mai 2015. Elles comportent un dividende annuel au taux fixé par la convention de souscription Série 4 – FONDACTION 2013, cumulatif et préférentiel à l'exception des intérêts sur les actions du Régime d'investissement coopératif et payable semestriellement.

Actions privilégiées d'investissement Série 5 – FSTQ 2013, d'une valeur nominale de 100 $, ne comportant pas de droit de vote et rachetables à leur valeur nominale sur décision du conseil d'administration à compter du 31 mai 2015. Elles comportent un dividende annuel au taux fixé par la convention de souscription Série 5 – FSTQ 2013, cumulatif et préférentiel à l'exception des intérêts sur les actions du Régime d'investissement coopératif et payable semestriellement.

Actions privilégiées du Régime d'investissement coopératif

Actions privilégiées, d'une valeur nominale de 10 $, émises en vertu du Régime d'investissement coopératif à des employés de la Société, portant intérêt à un taux fixé par le conseil d'administration. Elles sont rachetables à leur valeur nominale sur décision du conseil d'administration. Pour la série 2007, elle est rachetable au gré de la Société, à compter de la cinquième année suivant celle de l'émission, ou du détenteur, sous réserve de certaines conditions. Pour les séries autres que 2007, elles ne sont rachetables que par la Société à compter de la cinquième année suivant celle de l'émission.

Actions ordinaires

Actions ordinaires de classe A, d'une valeur nominale de 25 $. Leur détention est une condition préalable à la qualification de sociétaire et au droit de vote. Elles sont rachetables à leur valeur nominale sur décision du conseil d'administration.

Actions ordinaires de classe B, d'une valeur nominale de 1 $, ne comportant pas de droit de vote et rachetables à leur valeur nominale sur décision du conseil d'administration. Toutefois, le conseil d'administration ne pourra racheter des actions ordinaires de classe B s'il y a des actions en circulation autres que des actions ordinaires de classe B-1, D-1 ou des actions ordinaires de classe A. Elles ont été émises aux sociétaires à titre de versement partiel de ristournes.

Actions ordinaires de classe B-1, d'une valeur nominale de 1 $, ne comportant pas de droit de vote et rachetables à leur valeur nominale sur décision du conseil d'administration, mais seulement à compter du jour suivant la date du cinquième anniversaire de leur émission. Toutefois, le conseil d'administration ne pourra racheter des actions ordinaires de classe B-1 s'il y a des actions ordinaires en circulation de classe B et D-1. Elles ont été émises aux sociétaires à titre de versement partiel de ristournes.

Actions ordinaires de classe D-1, d'une valeur nominale de 1 $, ne comportant pas de droit de vote et rachetables à leur valeur nominale sur décision du conseil d'administration, mais seulement à compter du jour suivant la date du cinquième anniversaire de leur émission. Toutefois, le conseil d'administration ne pourra racheter des actions ordinaires de classe D-1 s'il y a des actions ordinaires en circulation de classe B. Elles ont été émises aux sociétaires à titre de versement partiel de ristournes.

Actions ordinaires de classe MEMBRES AUXILIAIRES, d'une valeur nominale de 25 $, ne comportant pas de droit de vote et rachetables à leur valeur nominale sur décision du conseil d'administration.

Actions ordinaires de classe MEMBRES AUXILIAIRES FÉDÉRATION, d'une valeur nominale de 25 $, ne comportant pas de droit de vote et rachetables à leur valeur nominale sur décision du conseil d'administration.

20) CAPITAL SOCIAL [suite]

À la fin de l'exercice, les actions émises et payées étaient réparties comme suit :

	Nombre		Montant	
	2013	2012	**2013**	2012
ACTIONS PRIVILÉGIÉES				
Classe A	**1 097 629**	1 097 629	**1 098 $**	1 098 $
Actions d'investissement Série 1 – FSTQ	**500 000**	500 000	**50 000**	50 000
Actions d'investissement Série 2 – CRCD	**360 000**	300 000	**36 000**	30 000
Régime d'investissement coopératif				
Série 2007, rachetables à compter de 2013, 4,75 %	**—**	307 332	**—**	3 073
Série 2008, rachetables à compter de 2014, 4,75 %	**231 449**	231 449	**2 314**	2 314
Série 2009, rachetables à compter de 2015, 4 %	**359 729**	359 729	**3 597**	3 597
Série 2010, rachetables à compter de 2016, 3,75 %	**410 014**	410 014	**4 100**	4 100
Série 2011, rachetables à compter de 2017, 3,4 %	**373 662**	373 662	**3 737**	3 737
Série 2012, rachetables à compter de 2018, 3,5 %	**466 094**	—	**4 661**	—
	3 798 577	3 579 815	**105 507**	97 919
Coûts de transaction	**—**	—	**(1 050)**	(696)
	3 798 577	3 579 815	**104 457**	97 223
Débenture remboursable en actions d'investissement Série 2 – CRCD	**—**	—	**14 000**	20 000
Actions privilégiées présentées à titre de passif financier	**(231 449)**	(307 332)	**(2 314)**	(3 073)
	3 567 128	3 272 483	**116 143 $**	114 150 $
ACTIONS ORDINAIRES				
Classe A	**38 974**	38 201	**975 $**	956 $
Classe B	**29 042 877**	29 055 599	**29 043**	29 056
Classe B-1	**26 085 414**	26 088 410	**26 085**	26 088
Classe D-1	**89 208 191**	89 191 408	**89 207**	89 191
MEMBRES AUXILIAIRES	**300**	290	**8**	8
MEMBRES AUXILIAIRES FÉDÉRATION	**—**	100	**—**	3
	144 375 756	144 374 008	**145 318**	145 302
	147 942 884	147 646 491	**261 461 $**	259 452 $

20) CAPITAL SOCIAL [suite]

Les opérations de l'exercice se détaillent comme suit :

	Nombre		Montant	
	2013	2012	**2013**	2012
ACTIONS PRIVILÉGIÉES				
Solde au début de l'exercice	**3 579 815**	2 735 942	**117 223 $**	15 915 $
Émission :				
Actions d'investissement Série 1 – FSTQ	**—**	500 000	**—**	50 000
Actions d'investissement Série 2 – CRCD	**60 000**	300 000	**6 000**	30 000
Régime d'investissement coopératif Série 2012 [Série 2011 en 2012]	**466 094**	373 662	**4 661**	3 737
	526 094	1 173 662	**10 661**	83 737
Rachat :				
Classe A	**—**	(173 936)	**—**	(174)
Régime d'investissement coopératif Série 2007 [Série 2006 en 2012]	**(307 332)**	(155 853)	**(3 073)**	(1 559)
	(307 332)	(329 789)	**(3 073)**	(1 733)
	3 798 577	3 579 815	**124 811**	97 919
Coûts de transaction	**—**	—	**(354)**	(696)
	3 798 577	3 579 815	**124 457**	97 223
Débenture remboursable en actions d'investissement Série 2 – CRCD	**—**	—	**(6 000)**	20 000
Régime d'investissement coopératif, rachetables à moins d'un an, Série 2008 [Série 2007 en 2012]	**(231 449)**	(307 332)	**(2 314)**	(3 073)
Solde à la fin de l'exercice	**3 567 128**	3 272 483	**116 143 $**	114 150 $
ACTIONS ORDINAIRES				
Solde au début de l'exercice	**144 374 008**	126 422 863	**145 302 $**	127 315 $
Émission :				
Classe A	**1 235**	1 839	**31**	46
Ristournes de classe B-1	**88 413**	4 832 395	**88**	4 832
Ristournes de classe D-1	**383 398**	20 940 598	**383**	20 940
MEMBRES AUXILIAIRES	**10**	—	**—**	—
	473 056	25 774 832	**502**	25 818
Rachat :				
Classe A	**(462)**	(286)	**(12)**	(8)
Classe B	**(12 722)**	(7 823 347)	**(13)**	(7 823)
Classe B-1	**(91 409)**	(33)	**(91)**	—
Classe D-1	**(366 615)**	(21)	**(367)**	—
MEMBRES AUXILIAIRES FÉDÉRATION	**(100)**	—	**(3)**	—
	(471 308)	(7 823 687)	**(486)**	(7 831)
Solde à la fin de l'exercice	**144 375 756**	144 374 008	**145 318 $**	145 302 $

20) CAPITAL SOCIAL [suite]

Le 19 février 2013, les administrateurs ont résolu d'abroger la résolution adoptée le 18 janvier 2013 de racheter 9 685 166 actions ordinaires de classe B, émises en 2000 et 2001, pour une contrepartie au comptant de 9 685 000 $.

Le 3 septembre 2013, les administrateurs ont résolu de procéder à une émission d'actions privilégiées du Régime d'investissement coopératif, Série 2013, en date du 30 novembre 2013, en vertu de laquelle 428 663 actions privilégiées ont été émises pour une contrepartie au comptant de 4 287 000 $. Le 3 septembre 2013, ils ont également résolu de racheter, à compter du 30 novembre 2013, 231 449 actions privilégiées émises en vertu du Régime d'investissement coopératif, Série 2008, pour une contrepartie au comptant de 2 314 000 $.

Le 20 novembre 2013, les administrateurs ont résolu de déclarer le paiement d'un dividende de 5 %, payable en date du 30 novembre 2013 sur les Actions privilégiées d'investissement Série 1 – FSTQ pour un montant de 1 253 000 $ et sur les Actions privilégiées d'investissement Série 2 – CRCD pour un montant de 852 000 $.

Le 21 novembre 2012, les administrateurs ont résolu de déclarer le paiement d'un dividende de 5 %, payable en date du 30 novembre 2012 sur les Actions privilégiées d'investissement Série 1 – FSTQ pour un montant de 1 253 000 $ et sur les Actions privilégiées d'investissement Série 2 – CRCD pour un montant de 690 000 $.

Le 4 septembre 2012, les administrateurs ont résolu de procéder à une émission d'actions privilégiées du Régime d'investissement coopératif, Série 2012, en date du 30 novembre 2012, en vertu de laquelle 466 094 actions privilégiées ont été émises pour une contrepartie au comptant de 4 661 000 $. Le 4 septembre 2012, ils ont également résolu de racheter, à compter du 30 novembre 2012, 307 332 actions privilégiées émises en vertu du Régime d'investissement coopératif, Série 2007, pour une contrepartie au comptant de 3 073 000 $.

21) VARIATION NETTE DES ÉLÉMENTS HORS CAISSE DU FONDS DE ROULEMENT

La variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement liés à l'exploitation s'établit comme suit :

	2013		2012	
Débiteurs	**12 379**	**$**	(59 845)	$
Stocks	**(15 607)**		16 945	
Impôts sur l'excédent à recevoir	**(10 077)**		(3 356)	
Frais payés d'avance	**2 578**		(26 109)	
Créditeurs et charges à payer	**96 946**		34 929	
Revenus reportés	**(22 237)**		11 700	
Ristournes à payer	**(6 282)**		(900)	
	57 700	**$**	(26 636)	$

22) ENGAGEMENTS ET ÉVENTUALITÉS

a) Contrats de location-exploitation

La Société loue des bâtiments, de l'équipement et du matériel roulant en vertu de contrats de location-exploitation à long terme. Les engagements minimums futurs de la Société pour ces contrats de location-exploitation s'établissent à 60 767 000 $ et se répartissent comme suit pour les prochains exercices : 2014 – 15 190 000 $; 2015 – 11 850 000 $; 2016 – 9 129 000 $; 2017 – 7 622 000 $; 2018 – 6 830 000 $; 2019 et suivants – 10 146 000 $.

b) Réclamations et litiges

Dans le cours normal de ses affaires, la Société est exposée à diverses réclamations et actions. Ces litiges sont souvent entourés de nombreuses incertitudes, et l'issue des causes individuelles est imprévisible. Selon la direction, les réclamations et actions sont suffisamment provisionnées ou couvertes par des polices d'assurance, et leur règlement ne devrait pas avoir d'effet défavorable notable sur la situation financière de la Société.

23) GARANTIES

Dans le cours normal de ses affaires, la Société a conclu des ententes dont certaines dispositions répondent à la définition de garantie. Ces ententes prévoient des indemnités et des garanties pour la contrepartie dans des opérations, telles que des contrats de location-exploitation et contrats de cautionnement.

Ces ententes peuvent obliger la Société à indemniser un tiers pour les coûts ou pertes attribuables à divers événements, tels que la non-conformité à des déclarations antérieures ou à des garanties, à des pertes ou à des endommagements de biens et à des réclamations pouvant survenir pendant la prestation de services.

Les notes 15, 17, 18 et 22 des états financiers consolidés fournissent des informations au sujet de certaines de ces ententes. Les paragraphes qui suivent présentent des informations supplémentaires.

Contrats de location-exploitation
La plupart des contrats de location de biens mobiliers et immobiliers signés par la Société et par l'intermédiaire de ses filiales comportent des clauses générales d'indemnisation les engageant, en tant que preneurs, à indemniser les bailleurs en cas de passif lié à l'utilisation des biens loués. Ces baux viennent à échéance à diverses dates jusqu'au 15 septembre 2033. La nature de ces ententes varie selon les contrats, de telle sorte que la Société ne peut estimer le montant total qu'elle pourrait être appelée à verser à ses bailleurs. Il ne s'est jamais produit un événement entraînant la Société à verser un montant appréciable en vertu de ce type d'entente. Par ailleurs, la Société et ses filiales sont protégées par une assurance de biens pour ces situations potentielles.

Contrats de cautionnement
La Société s'est engagée, par voie de lettres de garantie auprès d'institutions financières et de compagnies d'assurance, à l'égard d'obligations totalisant 34 532 000 $ au 26 octobre 2013 [28 614 000 $ en 2012]. De même, la Société s'est engagée, par voie de lettres de confort auprès d'institutions financières et de fournisseurs à l'égard de cautionnements à des participations dans des coentreprises. Le solde de ces montants dus au 26 octobre 2013 s'élève à 55 755 000 $ [49 029 000 $ en 2012]. L'engagement de la Société à l'égard des montants dus est de racheter les stocks, lesquels totalisent 62 005 000 $ au 26 octobre 2013 [55 602 000 $ en 2012].

Aux 26 octobre 2013 et 27 octobre 2012, aucune somme n'était comptabilisée en vertu des ententes mentionnées ci-dessus.

24) INSTRUMENTS FINANCIERS

a) Instruments financiers dérivés

Dans le cours normal de ses affaires, la Société fait appel à divers instruments financiers dérivés tels que des contrats de change, des swaps de devises, des contrats à terme sur le prix de denrées et des swaps de taux d'intérêt, afin de minimiser les risques découlant des fluctuations des taux de change, des prix de denrées et des taux d'intérêt. Ces instruments ne sont utilisés qu'à des fins de gestion des risques.

24) INSTRUMENTS FINANCIERS [suite]

a) Instruments financiers dérivés [suite]

Contrats de change, swaps de devises et contrats à terme boursier
Le tableau suivant présente les montants engagés, aux dates de présentation de l'information financière, dans des contrats de change s'étalant sur des périodes n'excédant pas un an :

Type	Pays	Montant nominal en devises [en milliers]	Taux de change moyen	
			2013	2012
Vente	États-Unis	**58 664 $ US** [85 337 $ US en 2012]	**1,0343**	0,9861
Achat	États-Unis	**40 984 $ US** [67 400 $ US en 2012]	**1,0385**	0,9910
Vente	Japon	**3 976 934 ¥** [3 595 479 ¥ en 2012]	**0,010467**	0,012477
Vente	Australie	**18 431 $ A** [25 358 $ A en 2012]	**0,9459**	1,0100
Vente	Nouvelle-Zélande	**3 367 $ NZ** [2 588 $ NZ en 2012]	**0,8526**	0,7972

Aucun montant n'a été comptabilisé, relativement à l'inefficacité, dans l'état des résultats consolidé pour les exercices 2013 et 2012 relativement aux contrats de change et aux swaps de devises.

Swap de taux d'intérêt
En 2012, des marges de crédit utilisées pour un montant total de 10 000 000 $ étaient assujetties à un swap de taux d'intérêt à 3,6 %, échu en mai 2013.

Contrats à terme sur le prix de denrées
Dans le cours normal de ses affaires, la Société a conclu des contrats d'achat et de vente fixant le prix de divers grains avec ses clients, dont l'échéance est de moins d'un an. Au 26 octobre 2013, les montants nets engagés représentent 34 874 000 $ [3 994 000 $ en 2012]. La Société a comptabilisé une perte de 680 000 $ relativement à la fluctuation du coût des grains [un gain de 4 953 000 $ en 2012] à l'état des résultats consolidé.

La Société a également conclu des contrats à terme sur le prix de divers grains, dont l'échéance est de moins d'un an, aux fins de la gestion du risque de fluctuation du coût des grains. Au 26 octobre 2013, les montants nets engagés représentent 9 889 000 $ [100 147 000 $ en 2012]. La Société a comptabilisé un gain de 2 016 000 $ [197 000 $ en 2012] à l'état des résultats consolidé.

b) Juste valeur des instruments financiers dérivés

La juste valeur des instruments financiers dérivés reflète les montants estimatifs que la Société devrait recevoir (ou payer) pour mettre fin aux contrats ouverts à la fin de l'exercice. Les cours obtenus des banquiers de la Société sont comparés aux cours affichés par les marchés financiers à la fermeture.

La juste valeur des contrats de change, des swaps de devises, des swaps de taux d'intérêt et de contrats à terme sur le prix de denrées est la suivante :

Dérivés	**2013**	2012
Dérivés désignés comme relations de couverture		
Contrats de change et swaps de devises	**(2 077) $**	(486) $
Autres dérivés		
Contrats à terme sur le prix de denrées	**1 335**	5 151
Swap de taux d'intérêt	**—**	(229)

c) Nature et ampleur des risques relatifs aux instruments financiers et gestion de ces risques

Risque de crédit

Le risque de crédit représente le risque qu'une partie à un instrument financier ne soit pas en mesure de s'acquitter de ses obligations et qu'il en résulte pour la Société une perte financière. L'exposition maximale au risque de crédit pour la Société correspond à la valeur comptable des instruments financiers suivants :

Prêts et créances
Dans le cours normal de ses affaires, la Société évalue régulièrement la situation financière de ses clients et examine l'historique de crédit pour tout nouveau client. Afin de se prémunir contre les pertes financières reliées au crédit accordé, la Société a une politique déterminant les conditions de crédit pour les diverses sphères d'activités. Les limites de crédit sont établies spécifiquement par secteur et par client et elles sont revues périodiquement. La Société établit la provision pour créances douteuses en tenant compte du risque de crédit spécifique et des tendances historiques des clients. De plus, la Société détient des sûretés pouvant lui accorder un recours en cas de défaut, sur des actifs et placements de certains clients. La Société croit que la concentration du risque de crédit à l'égard des débiteurs est minime, en raison de la diversité de ses clients et de leurs secteurs d'activité.

Dérivés
Le risque de crédit afférent aux instruments financiers dérivés est limité aux gains non matérialisés, le cas échéant. La Société est susceptible de subir des pertes si les parties sont en défaut d'exécution des engagements liés à ces instruments. Toutefois, la Société estime que le risque de telles inexécutions est faible, compte tenu qu'elle ne traite qu'avec des institutions financières hautement cotées.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité représente le risque que la Société éprouve des difficultés à s'acquitter de ses engagements liés à ses passifs financiers.

La Société gère ce risque en établissant des prévisions financières détaillées ainsi qu'en élaborant un plan stratégique des acquisitions à long terme. La gestion de la trésorerie à un niveau consolidé requière une surveillance constante des rentrées et des sorties de fonds prévues à partir de projections de la situation financière consolidée de la Société. Le risque de liquidité est évalué en fonction des volatilités historiques, des besoins saisonniers, des obligations financières à court terme et des engagements de la dette à long terme.

Risque de marché

Risque de change
La Société effectue fréquemment des ventes et des achats à l'étranger. La politique de la Société est de préserver le coût d'achat et le prix de vente de ses activités commerciales en couvrant ses positions au moyen d'instruments financiers dérivés. Afin de protéger ces opérations contre les risques découlant des variations de taux de change, elle utilise des contrats de change et des swaps de devises.

Les principaux risques de change de la Société sont couverts par une trésorerie centralisée. Les risques de change sont gérés conformément à la politique de gestion du risque de change. L'objectif visé par la politique est de protéger les profits d'exploitation de la Société en éliminant l'exposition à la fluctuation de change. La politique en matière de change interdit toute opération à des fins de spéculation.

24) INSTRUMENTS FINANCIERS [suite]

c) Nature et ampleur des risques relatifs aux instruments financiers et gestion de ces risques [suite]

Risque de marché [suite]

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt afférent aux actifs et passifs financiers découle des variations des taux d'intérêt que la Société pourrait subir. La Société estime que les prêts hypothécaires et billets à recevoir, les découverts bancaires, les emprunts bancaires, les obligations découlant des contrats de location-acquisition et la dette à long terme portant intérêt à des taux variables présentent un risque de flux de trésorerie compte tenu que la Société pourrait subir les incidences négatives en cas de variation des taux d'intérêt.

La gestion de la trésorerie centralisée vise à apparier et à orchestrer la combinaison appropriée de prêts et de dettes à intérêt fixe et à intérêt variable pour minimiser l'impact de la fluctuation des taux d'intérêt. La Société a recours à des instruments financiers dérivés, soit des swaps de taux d'intérêt. La Société ne détient pas de swap de taux d'intérêt en 2013 [10 000 000 $ en 2012] pour la gestion des flux de trésorerie.

Autres risques de prix

Risques associés à la volatilité des prix des intrants

Les prix des intrants dépendent de plusieurs facteurs externes à la Société. L'extrême volatilité des prix résulte de l'évolution constante des marchés d'approvisionnement. La Société effectue fréquemment des ventes et des achats de grains. La politique de la Société est de préserver le coût d'achat et le prix de vente de ses activités commerciales en couvrant ses positions au moyen d'instruments financiers dérivés. Afin de protéger ces opérations contre les risques découlant des variations de prix de ces denrées, elle utilise des contrats à terme.

25) OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

Dans le cours normal de ses affaires, la Société effectue des transactions avec ses coentreprises. Ces transactions, mesurées à leur valeur d'échange, se résument comme suit :

	2013	2012
État des résultats consolidé		
Produits	398 481 $	422 401 $
Coût des ventes, frais de vente et d'administration	164 183	122 910

	2013	2012
Bilan consolidé		
Avances aux coentreprises	13 806 $	14 281 $
Débiteurs	39 686	31 081
Créditeurs et charges à payer	26 686	5 817
Revenus reportés	31 605	43 972

Les avances aux coentreprises, présentées au poste « Participations dans des coentreprises », se détaillent comme suit :

	2013	2012
Avances, ne portant pas intérêt, sans modalité de remboursement	5 385 $	5 860 $
Avance, portant intérêt au taux de 15 %, sans modalité de remboursement	8 421	8 421
	13 806 $	14 281 $

26) GAIN DÉCOULANT DE L'INDEMNITÉ D'ASSURANCE

Au cours de l'exercice 2012, une des usines de la Société dans le secteur de la Mise en marché a subi un incendie. La valeur comptable des immobilisations corporelles, soit le bâtiment et les équipements au montant de 4 702 000 $, a été disposée à l'encontre de la contrepartie monétaire reçue des assurances de 17 896 000 $ à titre de valeur dépréciée dégageant un gain net de 13 194 000 $. La valeur à neuf des immobilisations a été évaluée à 28 895 000 $, dont un montant de 10 749 000 $ a été enregistré à titre de crédit reporté. Il sera constaté à titre de produit au même rythme que l'amortissement des immobilisations.

27) ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA DATE DU BILAN

Le 31 octobre 2013, la Société a renégocié la facilité de crédit globale pour un montant de 625 000 000 $ de crédit rotatif, dont une tranche de 150 000 000 $ est disponible sous réserve du respect de certaines conditions dont les modalités sont définies dans la convention de crédit. La facilité de crédit est aussi grevée par des hypothèques de premier rang sur les droits de production de la Société, soit les quotas avicoles, d'une valeur comptable de 1 329 000 $.

Le 1er novembre 2013, la Société a acquis des actions d'une entreprise œuvrant dans le secteur de l'Approvisionnement pour une considération totale de 90 106 000 $. Cette participation sera présentée à titre de participation dans des entités sous influence notable et comptabilisée selon la méthode de la comptabilisation à la valeur de consolidation.

Le 1er novembre 2013, les administrateurs ont résolu de procéder à une émission d'actions privilégiées d'investissement Série 3 – ESSOR 2013, Série 4 – FONDACTION 2013 et Série 5 – FSTQ 2013 pour une contrepartie au comptant de 55 000 000 $.

Le 6 décembre 2013, une filiale a procédé à l'acquisition du volume d'approvisionnement garanti, du fonds de commerce et de certains équipements dans le secteur de la volaille, pour un montant total de 15 250 000 $. L'entente comporte également un contrat d'approvisionnement de 10 ans entre les parties.

28) CHIFFRES CORRESPONDANTS

Certains chiffres de 2012 ont été reclassés afin de rendre leur présentation conforme à celle adoptée en 2013.

Rétrospective financière ▪

	Partie II			Partie V						
	Normes comptables pour les entreprises à capital fermé			Normes comptables pré-basculement						
NON AUDITÉ	***2013***	*2012*	*2011*	*2010*	*2009*	*2008*	*2007*	*2006*	*2005*	*2004*
Exploitation [*en milliers de dollars*]										
Produits	**5 185 952 $**	4 947 409 $	4 442 438 $	3 947 871 $	3 919 963 $	3 606 101 $	3 286 795 $	3 175 705 $	3 141 860 $	2 908 842 $
Frais financiers	**13 107**	12 063	11 100	10 083	14 683	14 976	20 604	18 717	12 965	9 925
Amortissement (excluant les coûts de transaction)	**53 628**	51 637	54 355	56 698	53 710	49 403	49 522	53 197	41 969	36 165
Excédent (perte) avant ristournes et impôts sur l'excédent	**23 727**	96 585	92 686	36 077	53 346	70 992	40 587	(21 599)	42 463	35 456
Ristournes	**73**	32 216	36 500	11 500	15 000	30 000	10 000	—	8 500	12 000
Impôts sur l'excédent	**4 859**	10 476	11 914	5 854	10 746	10 602	7 770	(11 408)	1 551	7 887
Excédent net (perte nette) aux membres de la Société	**18 795**	39 649	31 652	18 723	27 600	30 390	22 817	(10 191)	32 412	15 569
Situation financière [*en milliers de dollars*]										
Fonds de roulement	**206 559 $**	212 606 $	170 068 $	92 898 $	191 178 $	181 421 $	43 846 $	164 721 $	197 750 $	139 486 $
Immobilisations corporelles, valeur comptable nette	**495 061**	446 903	459 458	454 586	459 860	445 157	428 953	442 865	451 177	305 328
Total de l'actif	**1 615 810**	1 517 054	1 393 285	1 291 237	1 221 516	1 143 503	1 014 948	1 004 006	1 058 252	808 765
Actions privilégiées et avoir	**594 107**	590 372	457 121	440 518	412 482	383 528	338 754	305 890	321 928	284 711
Ratios financiers										
Ratio du fonds de roulement	**1,3**	1,4	1,3	1,2	1,4	1,4	1,1	1,6	1,7	1,5
Couverture des intérêts*	**2,8**	7,8	8,2	4,6	4,6	5,7	3,0	(0,2)	4,3	4,6
Ratio d'endettement* **	**29:71**	24:76	36:64	36:64	36:64	33:67	41:59	49:51	47:53	40:60
Excédent (perte) avant ristournes et impôts sur l'excédent*/produits	**0,5 %**	1,7 %	1,8 %	0,9 %	1,4 %	2,0 %	1,2 %	(0,7)%	1,4 %	1,2 %
Réserve/actions privilégiées et avoir**	**55,6 %**	55,5 %	68,7 %	72,8 %	73,2 %	71,5 %	72,0 %	72,2 %	71,8 %	69,8 %
Actions privilégiées et avoir**/total de l'actif	**36,8 %**	38,9 %	32,8 %	34,1 %	33,8 %	33,5 %	33,4 %	30,5 %	30,4 %	35,2 %
Nombre d'employés	**9 984**	9 583	9 662	10 429	11 336	11 175	11 072	11 895	12 287	9 587

* *Aux fins des calculs des ratios, la participation ne donnant pas le contrôle est incluse dans l'excédent (perte) avant ristournes et impôts sur l'excédent.*

** *Aux fins des calculs des ratios pour les exercices avant 2011, le cumul des autres éléments du résultat étendu est exclu ainsi que les instruments financiers y afférents. De plus, la participation ne donnant pas le contrôle est exclue du calcul de l'Avoir.*

La Coop Agrilait
Saint-Guillaume

La Coop Agriscar
Trois-Pistoles

La Coop Agrivert
Saint-Barthélemy

La Coop Agrivoix
La Malbaie

La Coop Agrodor
Thurso

La Coop Alliance
Saint-Éphrem-de-Beauce

La Coop des Appalaches
Laurierville

Coop Atlantique
Moncton (Nouveau-Brunswick)

Coopérative agricole de la Baie des Chaleurs
Caplan

La Coopérative de Baie Ste-Anne Ltée
Baie-Sainte-Anne (Nouveau-Brunswick)

La Coop des Bois-Francs
Victoriaville

La Coopérative de Caraquet Ltée
Caraquet (Nouveau-Brunswick)

La Coopérative Cartier Ltée
Richibucto (Nouveau-Brunswick)

La Coop Chambord
Chambord

Citadelle, coopérative de producteurs de sirop d'érable
Plessisville

La Coop Comax
Saint-Hyacinthe

La Coop Compton
Compton Village

La Coop des Cantons
Coaticook

La Coop Covilac
Baie-du-Febvre

La Coop des deux rives
Normandin

La Coop Dupuy et Ste-Jeanne d'Arc
Dupuy

Groupe coopératif Dynaco
La Pocatière

La Coop Excel
Granby

La Coop Fermes du Nord
Mont-Tremblant

La Coop Frampton
Frampton

La Coop des Frontières
Sainte-Martine

La Coop Gracefield
Gracefield

La Coop Ham Nord
Ham-Nord

Magasin Co-op de Havre-aux-Maisons
Havre-aux-Maisons

La Coop Île-aux-Grues
L'Isle-aux-Grues

Société coopérative de Lamèque Ltée
Lamèque (Nouveau-Brunswick)

La Coop Langevin
Sainte-Justine

La Coop Matapédienne
Amqui

La Coop Lac-Mégantic Lambton
Lac-Mégantic

La Coop Montmagny
Montmagny

La Coop Nominingue
Nominingue

Nutrinor, coopérative agro-alimentaire du Saguenay Lac St-Jean
Saint-Bruno–Lac-Saint-Jean

La Coop Parisville
Parisville

La Coop La Patrie
La Patrie

Magasin CO-OP de Plessisville
Plessisville

La Coop Pré-Vert
Tingwick

La Coop Profid'Or
Joliette

La Coop Purdel
Bic

La Coop Rivière-du-Sud
Saint-François-de-Montmagny

La Coopérative de Rogersville Ltée
Rogersville (Nouveau-Brunswick)

La Coop Seigneurie
Saint-Narcisse-de-Beaurivage

La Coop Squatec
Squatec

Société coopérative agricole de Saint-Adrien d'Irlande
Saint-Adrien-d'Irlande

La Fromagerie coopérative St-Albert inc.
St-Albert (Ontario)

La Coop Saint-Alexandre-de-Kamouraska
Saint-Alexandre-de-Kamouraska

Coopérative de consommation de Saint-Alexis
Saint-Alexis-de-Matapédia

La Coop St-André d'Acton
Acton Vale

La Coop St-Côme-Linière
Saint-Côme-Linière

La Coop Saint-Damase
Saint-Damase

La Coop Ste-Catherine
Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier

La Coop Sainte-Hélène
Sainte-Hélène-de-Bagot

La Coop Sainte-Julie
Sainte-Julie

La Coop Ste-Justine
Sainte-Justine

La Coop Ste-Marthe
Sainte-Marthe

Magasin CO-OP de Ste-Perpétue
Sainte-Perpétue-de-L'Islet

La Coop St-Fabien
Saint-Fabien

Magasin CO-OP St-Gédéon
Saint-Gédéon-de-Beauce

La Coop Saint-Hubert
Saint-Hubert-de-Rivière-du-Loup

La Coop St-Jacques-de-Leeds
Saint-Jacques-de-Leeds

La Coopérative de St-Louis Ltée
Saint-Louis-de-Kent (Nouveau-Brunswick)

Magasin CO-OP de St-Ludger
Saint-Ludger

La Coop St-Méthode
Adstock

La Coop St-Pamphile
Saint-Pamphile

La Coop St-Patrice
Saint-Patrice-de-Beaurivage

Coopérative de Saint-Quentin ltée
Saint-Quentin (Nouveau-Brunswick)

Magasin CO-OP de St-Samuel
Lac-Drolet

La Coop Saint-Ubald
Saint-Ubalde

Magasin CO-OP de St-Victor
Saint-Victor

La Coop Unicoop
Sainte-Hénédine

La Coop Uniforce
Napierville

La Coop Univert
Saint-Narcisse

La Coop Val-Nord
La Sarre

La Coop Weedon
Weedon

Membres auxiliaires

Coopérative d'utilisation de machinerie agricole du Saguenay
Saguenay

Coopérative d'utilisation de matériel agricole de la Petite-Nation et de la Lièvre
Plaisance

Coopérative d'utilisation de matériel agricole des Basses-Laurentides
Mirabel

Coopérative des producteurs de pommes de terre de Péribonka-Ste-Marguerite-Marie
Péribonka

Coopérative d'utilisation de machinerie agricole de la Rivière du Bic
Rimouski (Le Bic)

Coopérative d'utilisation de machinerie agricole de Laurierville
Laurierville

Coopérative d'utilisation de machinerie agricole de l'Érable
Plessisville

Coopérative d'utilisation de machinerie agricole de l'Or Blanc
Saint-Georges-de-Windsor

Coopérative d'utilisation de machinerie agricole de Saint-Fabien
Saint-Fabien

Coopérative d'utilisation de machinerie agricole de St-Cyprien
Saint-Cyprien

Coopérative d'utilisation de machinerie agricole de Ste-Croix, St-Édouard
Saint-Édouard-de-Lotbinière

Coopérative d'utilisation de machinerie agricole des Rivières
Sainte-Anne-de-la-Pérade

Coopérative d'utilisation de machinerie agricole Estrie-Mont
Saint-Joachim-de-Shefford

Coopérative d'utilisation de machinerie agricole et forestière du Lac
Alma

Coopérative d'utilisation de machinerie agricole Franco-Agri
Sainte-Anne-de-Prescott (Ontario)

Coopérative d'utilisation de machinerie agricole Jeannoise
Saint-Gédéon

Coopérative d'utilisation de matériel agricole de la région de Coaticook
Coaticook

Coopérative d'utilisation de matériel agricole de Leclercville
Leclercville

Coopérative d'utilisation de matériel agricole de St-Sylvère
Deschaillons

Coopérative d'utilisation de matériel agricole des Aulnaies
Saint-Jean-Port-Joli

Coopérative d'utilisation de matériel agricole l'Oie Blanche
Saint-Pierre

Nos emplacements ▪ *2013*

APPROVISIONNEMENT
La Coop fédérée
9001, boul. de l'Acadie
Montréal (Québec)
H4N 3H7

SECTEUR DES PRODUCTIONS ANIMALES

Bureaux
Montréal

Meuneries et entrepôts
Joliette
Lévis
New Liskeard (Ontario)

Usine de minéraux et prémélanges
Lévis

Fermes de sélection génétique Sogeporc
Laurierville
Notre-Dame-de-Lourdes (deux sites)
La Rédemption
Saint-Apollinaire
Saint-Charles-Garnier
Saint-Narcisse-de-Rimouski
Saint-Romain
Trinité-des-Monts
Warwick (deux sites)

Stations de recherche
Adstock (cochette)
Frampton (porc)
Saint-Jean-Baptiste-de-Rouville (volaille)

Couvoir
Victoriaville

Fermes de reproduction (volaille)
Saint-Jude
Wickham
Victoriaville

Fermes d'élevage (poulets de chair)
Saint-Germain-de-Grantham
Saint-Jean-Baptiste-de-Rouville
Wickham

Société en participation
Ferme avicole Cormico inc. (25 %)
Ferme avi-nord inc. (50 %)
Pondeuses Atlantique (7,6 %)
Volaille Acadia (30 %)

SECTEUR DES PRODUCTIONS VÉGÉTALES

Bureaux
Montréal

Ferme de recherche
Saint-Hyacinthe

Centres de distribution
Longueuil
Sainte-Catherine
Québec

Sociétés et filiales
Agrico Canada Limited/Limitée
6 Agrocentres (50 %)
Agronomy Company of Canada Ltd
SQS inc.

Laboratoire de semences
Longueuil

SECTEUR DES GRAINS

Bureaux
Montréal
Québec

Sociétés
Centre de distribution Sillery inc. (50 %)
Jefo Logistique s.e.c. (40 %)

Filiales
Grains Elite s.e.c.
Grower Direct Exports (Mitchell, Ontario)

SECTEUR ÉNERGIES SONIC

Bureaux de vente et service
Bromptonville
Brossard
Lévis (Saint-Romuald)
Montréal
Rivière-du-Loup
Saint-Hyacinthe
Saint-Jovite
Trois-Rivières
Victoriaville
28 agents distributeurs (pétrole)
6 postes de réserve de pétrole
3 postes de réserve de propane
185 stations-services
22 Sonicartes

Sociétés en participation
Groupe pétrolier Norcan inc. (33,3 %)
Propane Québec inc. (51 %)
Propane Mont-Laurier inc. (16,7 %)
Énergies Sonic RN s.e.c. (49,7 %)

SECTEUR QUINCAILLERIE ET MACHINES AGRICOLES

Centre de distribution Unimat
Trois-Rivières

Points de vente
172 points de vente La Coop ou Unimat
16 clients industriels
38 centres de décoration Inov
10 magasins-écoles
190 points de vente de machines agricoles et de foresterie
200 points de vente de pièces agricoles

SECTEUR DÉVELOPPEMENT DES AFFAIRES ET COMMUNICATIONS

Bureau
Montréal

Centre agricole Coop
La Coop AgriEst, St-Isidore de Prescott et St-Albert (Ontario)

MISE EN MARCHÉ
Olymel s.e.c.
2200, av. Pratte, bureau 400
Saint-Hyacinthe (Québec)
J2S 4B6

Bureaux de vente
Boucherville
Brampton (Ontario)
Red Deer (Alberta)
Séoul (Corée du Sud)
Sydney (Australie)
Tokyo (Japon)

Centres de distribution
Boucherville
Brampton (Ontario)
Red Deer (Alberta)
Saint-Bruno-de-Montarville
Saint-Jean-sur-Richelieu

SECTEUR PORC

Élevage
OlySky Big Sky Farms (Saskatchewan)

Abattoirs et usines de découpe
Princeville
Red Deer (Alberta)
Saint-Esprit de Montcalm
Saint-Hyacinthe
Vallée-Jonction

Usines de transformation
Anjou
Cornwall (Ontario)
Drummondville
Princeville
Saint-Henri (Bellechasse)
Saint-Jean-sur-Richelieu
Trois-Rivières

SECTEUR VOLAILLE

Abattoirs et usines de découpe
Berthierville
Clair (Nouveau-Brunswick, Partenariat)
Saint-Cuthbert (Partenariat)
Saint-Damase
Saint-Jean-Baptiste-de-Rouville (Partenariat)

Usines de transformation
Brampton (Ontario)
Saint-Hyacinthe (Sainte-Rosalie)
Saint-Jean-sur-Richelieu

Sociétés en participation
Sunnymel GP inc.
Unidindon inc.
Volaille Giannone inc.

Autres activités
Machinerie Olymel (1998) inc.
Transbo exportation inc.
Transport Transbo inc.

Notes

Notes

Siège social
La Coop fédérée
9001, boul. de l'Acadie
Bureau 200
Montréal (Québec) H4N 3H7
Téléphone : 514 384-6450
Télécopieur : 514 858-2119

Site Web
www.lacoop.coop
Twitter (@LaCoop_federee)
YouTube (LaCoop)
Vimeo (La Coop fédérée)
LinkedIn (La Coop fédérée)

The English-language version of this report is available on La Coop fédérée's website (www.lacoop.coop). Copies may also be obtained from the Communications Department at 514 384-6450.

Dans le présent rapport annuel, le genre masculin est utilisé sans aucune discrimination et uniquement dans le but d'alléger le texte.

Direction artistique et graphisme

Denis Duquet
Directeur de la création

Bernard Diamant
Directeur artistique/Graphiste

Pierre Cadoret
Graphiste

Contenu rédactionnel

Jean-François Harel
Secrétaire général

Ben Marc Diendéré
Vice-président, communications et affaires publiques

Guylaine Gagnon
Patrick Dupuis
Le Cooperateur agricole

Photographie

Martine Doyon, photographe
(www.martinedoyon.com)

Impression

Mont-Roy L'Imprimeur

50%
BIO GAZ ÉNERGIE
EcoLogo
Paper / Papier
Cert. CCD 077

107810-02-14

La Coop fédérée

Vivez l'effet de la coopération